



Bulletin Officiel

N°7452 Jeudi 25 septembre 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025	3
DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER	5
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	8

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL - AGO	10
SOCIETE CARTHAGE MEDICAL - AGE	11

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL	12
--------------------------	----

INFORMATIONS POST AGE

BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - BFPME	14
---	----

CHANGEMENT DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	15
FCP BIAT EQUITY PERFORMANCE	16
FCP VALEURS SERENITE 2028	17

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	18
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 01/09/2025)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - BFPME

ANNEXE III

COMMUNIQUE DE PRESSE

- SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT- MONOPRIX : APPEL A CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- OFFICE PLAST

ANNEXE V

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2025

- SICAV TRESOR

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقاً لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من **1 جويلية 2025**.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الإلكتروني <https://jibaya.tn> ، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحمولة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقر الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أبريل 2025 للحضور يوم 23 أبريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أبريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛
- الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أبريل 2025 للحضور يوم 28 أبريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أبريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛
- الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أبريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛
- الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أبريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الآجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.

وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.

وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ

في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و 79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و 76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و 54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح في خرق لأحكام الفصول 107 و 108 و 115 و 116 و 117 و 140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تمّ تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و 4 و 6 و 6 و 7 و 8 و 11 و 14 و 20 و 26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و52 و111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلقة بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و54 و73 و74 و76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلّي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Carthage Médical

Siège social : Zone Touristique "Jinen El Ouest" 5000 Monastir

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société « Carthage Médical », sont invités à assister à l'A.G.O. qui se tiendra le 28/09/2025 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Entérinement du retard de la convocation de l'AGO pour l'année 2024 ;
2. Lecture du rapport d'activité 2024 ;
3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;
4. Approbation des états financiers de l'exercice 2024 ;
5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Fixation des jetons de présence ;
9. Examen des propositions du conseil d'administration pour le redressement de la situation financière de la société dans le cadre de la procédure d'alerte initiée par le commissaire aux comptes ;
10. Présentation de la situation financière et des engagements de la société arrêtés au 31/08/2025 ;
11. Questions diverses.

NB : les procurations doivent être spéciales avec simple signature.

NB : Les documents relatifs à l'A.G.O. seront à votre disposition pour consultation J-15 et seront publiés au Bulletin Officiel du CMF.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Carthage Médical

Siège social : Zone Touristique "Jinen El Ouest" 5000 Monastir

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société « Carthage Médical », sont invités à assister à l'A.G.E. qui se tiendra le 28/09/2025 à 12h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Modification des statuts de la société;
2. Augmentation du capital ;
3. Questions diverses.

NB : les procurations doivent être spéciales avec simple signature.

NB : Les documents relatifs à l'A.G.E. seront à votre disposition pour consultation J-15 et seront publiés au Bulletin Officiel du CMF.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège Social : Z. T. Jinen El Ouest Dkhila 5000 Monastir

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 septembre 2025.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le retard de la tenue de l'AGO qui statuera sur les états financiers 2024.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à ___% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2024.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à ___% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Faisant suite au rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2024, l'Assemblée Générale approuve toutes les conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à ___% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter les résultats déficitaires de l'exercice 2024 qui s'établit à DT : ... en résultats reportés.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à ___% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserves aux administrateurs (.....).
Cette résolution mise aux voix est adoptée à ___% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 24 des statuts, le conseil accorde un montant de 4000 **Dt** comme jetons de présence au titre de l'exercice 2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire accorde et approuve le montant de milles dinars (.....**Dt**) comme jetons de présence par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ___% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire a examiné les propositions du Conseil d'administration pour le redressement de la situation financière de la société dans le cadre de la procédure d'alerte initiée par le commissaire aux comptes et décide...

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

**Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
-BFPME-**

Siège social : 34 , rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV Tunis-

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date du 10 septembre 2025

Décision n°1 :

En application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, et connaissance prise:

- du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- des décisions issues de la réunion de travail ministérielle du 05 avril 2023 ;
- des dispositions des articles 29 et 31 de la loi de finances 2024 concernant l'institution de deux lignes de financement d'un montant de 20 millions de dinars pour l'octroi de crédits à moyen et long terme au profit des petites et moyennes entreprises, dont la gestion sera attribuée à la Banque de financement des petites et moyennes entreprises, et le renforcement des assises financières de la Banque.
- des dispositions des articles 50 et 51 de la loi de finances 2025 concernant la levée de fonds et de lignes de financement dont la gestion sera attribuée à la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME), sur les ressources du Fonds National de l'Emploi ;

l'Assemblée Générale Extraordinaire décide et approuve la non dissolution de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME).

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision n°2 :

L'exécution des opérations de réduction et d'augmentation de capital, telles que prévues par les décisions des Assemblées Générales Extraordinaires précédentes tenues les 28 mars et 31 juillet 2024, est reportée à l'exercice comptable 2025. Les formalités juridiques afférentes doivent être achevées dans le délai prévu par l'agrément de principe relatif à la réduction du capital délivré par la Commission d'agrément à la Banque Centrale de Tunisie.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision n°3 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer tous dépôts ou publication, chaque fois qu'il y aura lieu.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT**FCP BIAT EPARGNE ACTIONS**

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°30-2006 du 04 juillet 2006

Adresse : Immeuble Intégra - Centre Urbain Nord - 1082
Tunis Mahrajène

La société de gestion TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en sa qualité de gestionnaire de **FCP BIAT EPARGNE ACTIONS** porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 09 juillet 2025, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement du fonds.

Ainsi, le comité d'investissement est composé des membres suivants :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Abdelhalim MESTIRI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gestionnaire de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS
5	M Sabeur ELLOUMI	Gestionnaire d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
6	M. Hichem ALOUINI	Gestionnaire d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS
--

CHANGEMENT DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP BIAT EQUITY PERFORMANCE

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°62-2015 du 10 décembre 2015

Adresse : Immeuble Intégra - Centre Urbain Nord - 1082

Tunis Mahrajène

La société de gestion TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en sa qualité de gestionnaire de **FCP BIAT EQUITY PERFORMANCE** porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 09 juillet 2025, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement du fonds.

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Abdelhalim MESTIRI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gestionnaire de FCP BIAT EQUITY PERFORMANCE
5	M Sabeur ELLOUMI	Gestionnaire d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
6	M. Hichem ALOUINI	Gestionnaire d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS
--

CHANGEMENT DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP VALEURS SERENITE 2028

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF N°19-2022 du 28 Juin 2022

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

La société de gestion TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en sa qualité de gestionnaire de **FCP VALEURS SERENITE 2028** porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 09 juillet 2025, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement du fonds.

Ainsi, le comité d'investissement est composé des membres suivants :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Abdelhalim MESTIRI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gestionnaire de FCP VALEURS SERENITE 2028
5	M Sabeur ELLOUMI	Gestionnaire d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
6	M. Hichem ALOUINI	Gestionnaire d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		123,874	129,343	129,364
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		173,296	181,074	181,104
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99		142,702	149,246	149,271
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		155,522	163,032	163,061
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		147,960	154,277	154,301
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		152,977	160,681	160,709
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08		141,042	146,498	146,518
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		57,434	60,129	60,140
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		42,283	44,388	44,395
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		143,750	150,803	150,829
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		125,992	132,142	132,164
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		125,576	131,851	131,875
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07		108,189	113,725	113,746
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24		100,604	105,557	105,576
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24		101,361	106,570	106,588
16	ATTIJARI PREMIUM SICAV	ATTIJARI GESTION	08/08/25		-	100,478	100,489
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
17	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		22,121	23,119	23,122
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		153,803	160,549	160,574
19	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		147,502	152,608	152,620
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		14,047	14,621	14,623
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		213,112	223,446	223,485
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		120,228	125,296	125,316
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		125,088	131,072	131,092
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		17,435	18,293	18,296
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		110,791	116,481	116,501
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		106,015	111,660	111,680
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,346	2,470	2,474
SICAV MIXTES							
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		76,296	83,194	83,105
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		158,301	172,938	172,726
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		114,137	131,615	131,391
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		131,813	137,431	137,454
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		167,736	191,301	191,209
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		628,033	695,916	696,081
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		149,426	153,781	153,331
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		208,817	218,211	218,935
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		115,011	133,102	132,490
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		162,164	183,495	183,018
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		191,263	217,336	217,182
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		174,699	198,348	198,158
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		28,699	34,407	34,302
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		107,771	115,573	115,538
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,191	1,330	1,329
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,236	1,455	1,453
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25		-	107,280	107,238
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 694,541	2 898,354	2 930,178
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		266,280	329,962	332,142
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,507	4,074	4,097
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		3,104	3,507	3,528
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		50,086	56,264	54,594
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,510	1,562	1,563
51	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,344	1,561	1,571
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,366	1,638	1,653
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		17,980	20,278	20,635
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		13,154	16,208	16,615
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		18,288	20,965	21,304
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 750,273	6 368,204	6 448,284
SICAV ACTIONS							
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00		105,131	131,295	131,003
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,424	1,745	1,753

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	113,662	113,678
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	100,965	100,984
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	107,713	107,731
62 ATTUJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTUJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	105,182	105,196
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	111,596	111,612
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	106,890	106,909
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	103,439	103,456
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	108,487	108,507
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	107,984	108,003
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	106,019	106,033
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	106,170	106,188
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	104,907	104,926
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	109,309	109,326
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	104,739	104,756
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,844	105,848
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	108,913	108,930
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	104,158	104,175
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	115,432	115,450
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	107,123	107,142
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	111,434	111,453
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	107,087	107,107
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 051,952	1 052,143
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 626,668	10 628,551
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	105,615	105,634
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM *	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	106,793	106,928
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	101,256	101,378
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	75,252	75,326
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	152,844	152,767
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	18,004	17,973
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	385,585	387,195
90 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 860,201	2 857,298
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	69,083	69,247
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,848	54,937
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	115,840	115,856
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	21,269	21,252
96 ATTUJARI FCP CEA	ATTUJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,389	21,327
97 ATTUJARI FCP DYNAMIQUE	ATTUJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,551	18,516
98 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	109,571	110,015
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	96,734	97,085
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	101,799	102,093
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	120,997	120,920
102 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	120,678	120,466
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,823	14,811
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	121,655	121,327
105 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	98,606	98,371
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	119,543	119,894
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	136,759	137,126
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	187,662	188,490
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	180,476	184,110
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	233,020	235,771
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	211,667	213,454
112 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	208,034	209,876
113 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,495	35,323
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 303,686	12 534,654
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	124,706	126,094
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 250,188	6 334,313
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,746	12,886
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	192,507	194,085
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	14 061,165	14 295,920
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 632,424	12 713,013
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 338,795	11 401,366
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 169,466	12 409,064
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 511,081	11 566,621
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,923	12,969
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	124,960	127,857
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	111,705	114,650
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	133,491	133,644
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 289,007	1 310,417
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie - DAAM Tamweel-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Kheireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences,El Menzah,1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Informations Post AGO

Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME-

Siège social : 34 , rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 septembre 2025, statuant sur l'exercice 2023, la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- La liste des membres du Conseil d'administration

I-Les résolutions adoptées

Décision N°1 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte du retard enregistré dans la tenue de la réunion de l'Assemblée à la date du 10 septembre 2025 et de ses raisons, accepte la tenue de la réunion à la date précitée.
Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion 2024 et du rapport général des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2024, approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions soumises à autorisation, visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, telles que mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2024.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat reporté au 31 décembre 2023	-142 881 720,092
Résultat net de l'exercice 2024	-13 089 263,747
▪ Pertes provenant des activités d'exploitation	-12 968 137,688
▪ Pertes provenant des amortissements des immobilisations	-121 126,059
Résultats reportés au 31 décembre 2024	-155 970 983,839
▪ Pertes reportées	-152 398 386, 916
▪ Amortissements différés	-3 572 596,923

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'attribuer des jetons de présence d'un montant brut de cinq mille dinars (5 000 DT) pour chaque membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025. Elle décide également de fixer la rémunération au titre de la présidence du Comité des risques, du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération d'un montant net de mille dinars (1 000) par séance et par président de chaque Comité, ne pouvant excéder un montant net annuel de six mille dinars (6 000 DT) par président de Comité.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer une rémunération au profit des membres du Comité des risques, du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération issus du Conseil d'administration, d'un montant net de cinq cent dinars (500) dinars par séance et par administrateur membre de ces Comités, ne pouvant excéder un montant net annuel de trois mille (3 000) dinars par administrateur. Une seule rémunération est accordée au membre qui assiste à plus d'un Comité.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°7 :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Banque à contracter des emprunts extérieurs d'un montant de cent cinquante (150) millions de dinars sur une année. Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et les modalités de ses emprunts selon les offres de financement.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°8 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination des deux administrateurs indépendants suivants au Conseil d'administration de la Banque, pour la période 2024-2026 expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026 :

- M. Abdesslem AMAR, Administrateur indépendant, Président du Comité d'audit,
- M. Ali GTARI, Administrateur indépendant, Président du Comité des risques.

Elle approuve également le renouvellement du mandat des administrateurs suivants, représentant de l'Etat au sein du Conseil d'administration, pour la période 2025-2027 expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027 :

- M. Bessem HFAIEDH (Ministère de l'Economie et de la Planification),
- M. Mohamed Amine ZARROUK (Ministère des Technologies de la Communication).

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°9 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide la désignation du Cabinet FINACO représenté par M. Yahia ROUATBI en qualité de co-commissaire aux comptes de la Banque pour les années 2025, 2026 et 2027 et ce, en remplacement du Cabinet « Partners Audit et Conseil (PAC) », représenté par M. Zouhaier MARGHLI.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision N°10 :

L'Assemblée Générale ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer tous dépôts ou publication chaque fois qu'il y aura lieu.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable

Bilan après affectation du résultat
Arrêté au 31 décembre 2024
(Unité en DT)

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	128 829	241 632
Créances sur les Etablissements Bancaires	41 382 483	29 014 060
Créances sur la Clientèle	213 785 427 *	224 156 076
Concours à la clientèle	146 962 341	140 919 707
Crédits sur ressources spéciales	286 722 331	291 746 794
Provisions et agios réservés	-219 899 246	-208 510 425
Portefeuille d'Investissement	1 583 864	1 582 201
Valeurs Immobilisées	274 084	189 641
Immobilisations corporelles	3 449 829	3 400 505
Amortissements Immobilisations corporelles	-3 178 874	-3 215 636
Immobilisations incorporelles	472 216	472 216
Amortissements Immobilisations incorporelles	-469 087	-467 444
Autres Actifs	11 126 264	14 585 801
Comptes d'attente & de régularisation (A)	3 464 605	7 296 028
Autres (A)	7 661 659	7 289 773
TOTAL ACTIF	268 280 951	269 769 411
PASSIF		
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers	82 245	80 992
Dépôts et Avoirs de la Clientèle	16 276 576	15 278 988
Emprunts et Ressources Spéciales	286 469 166	276 166 197
Autres Passifs	18 493 898	18 194 905
Provisions pour passifs et charges	2 604 598	2 352 310
Compte d'attente & de régularisation (P)	12 389 314	12 024 593
Autres (P)	3 499 986	3 818 003
TOTAL PASSIF	321 321 885	309 721 082
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000 000	100 000 000
Réserves	95 904	95 904
Autres Capitaux Propres	2 834 145	2 834 145
Résultats Reportés	-155 970 984	-142 881 720
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-53 040 934	-39 951 671
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	268 280 951	269 769 411

* Chiffres après radiation de 5 174 909 DT des créances

III-L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital	Réserves légalés	Réserves pour Fonds social	Autres Capitaux Propres	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2023 avant affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	-16 158 314	-126 723 406	-39 951 671
Affectations des résultats 2023					16 158 314	-16 158 314	0
Solde au 31/12/2023 après affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	0	-142 881 720	-39 951 671
Résultat net au 31/12/2024					-13 089 264		-13 089 264
Solde au 31/12/2024 avant affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	-13 089 264	-142 881 720	-53 040 934
Affectations des résultats 2024					13 089 264	-13 089 264	0
Solde au 31/12/2024 après affectation du résultat	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145		-155 970 984	-53 040 934

IV-La liste des membres du Conseil d'administration

Membre	Qualité	Mandat	Fonction	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Mohamed Larbi DABKI	Administrateur Représentant de l'Etat -Président du Conseil d'administration	2023-2025	Directeur – Direction Générale du Financement – Ministère des Finances	-
M. Med Adel SOUSSI	Administrateurs Représentants de l'Etat.	2023-2025	Directeur - Ministère des Finances / Direction Générale des Participations.	-
M. Fethi SAHLAOUI		2023-2025	Directeur général au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie	-
Mme. Salma DAMAK		2023-2025	Professeur universitaire / Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.	-
M. Bessem HFAIEDH		2025-2027	Directeur chargé du secteur bancaire, monnaie et change au Ministère de l'Economie et de la Planification.	-Administrateur à l'Office de commerce de Tunisie (Juillet 2018-Mars 2022) -Administrateur au Centre informatique du Ministère de l'intérieur Fév.2017-Janv.2023 -Administrateur à l'institut national des grandes cultures (Août_Nov.2016)
M. Mohamed Amine ZARROUK		2025-2027	Directeur Général des Entreprises et établissements publics au Ministère des Technologies de la Communication.	-Administrateur au CA TECH' INVEST Sicar, filiale Tunisie Télécom (Personne physique sur proposition du Ministère des Technologies de la Communication). -Administrateur SMART Capital (Société de gestion de fonds d'investissement filiale TECHINVEST (Personne physique sur proposition du Ministère des Technologies de la Communication).
M. Ahmed KHARRAT	Administrateur Représentant le Groupe Chimique Tunisien	2023-2025	Directeur de l'organisation et mise à niveau au Groupe Chimique Tunisien.	-
M. Mohamed Nejib BLIBECH	Administrateur Représentant le Groupe Chimique Tunisien	2023-2025	Directeur de la comptabilité au Groupe Chimique Tunisien.	-
M. Hassen BEN CHEIKH LARBI	Administrateur représentant la Société Nationale des Télécommunications - Tunisie Télécom.	2023-2025	Directeur à la Société Nationale des Télécommunications – Tunisie Télécom.	-

M. Ahmed TRICHI	Administrateur représentant la Société Tunisienne de Garantie -SOTUGAR	2024-2026	Directeur Central / chargé des fonds de garantie à la Société Tunisienne de Garantie –SOTUGAR.	-
M. Ali GTARI	Administrateur indépendant – Président du Comité des risques	2024-2026	Retraité. Ex. Directeur à la Banque Tuniso- Lybienne (BTL).	-
M. Abdessalem AMAR	Administrateur indépendant – Président du Comité d’audit.	2024-2026	Retraité. Ex. Directeur à la Banque Tuniso- Lybienne (BTL) / Formateur intervenant auprès de l’ABF / IFID.	-

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Nouvelle Maison De La Ville De Tunis « SNMVT- Monoprix »

Siège Social : 1^{er}, Rue Larbi ZARROUK-2014 Mègrine

Appel à candidature au poste d'Administrateur Indépendant au sein du conseil d'administration

OBJET :

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application des nouvelles exigences légales édictées par l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances en date du 15 août 2019 et l'article 1^{er} de la Décision Générale n° 23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020, la société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » S.A lance un nouvel appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant.

La société Nouvelle Maison De la Ville « SNMVT-MONOPRIX » de Tunis informe ses actionnaires que le candidat admis à concourir au poste d'Administrateur Indépendant sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

I. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Tout candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions. Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la société concernée, ses actionnaires, ses administrateurs, les membres du directoire ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel. Le mandat d'Administrateur indépendant est d'une durée de 3 années (2025, 2026 et 2027).

Ne peuvent être candidat(e)s au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration :

- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales : (i) Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite (ii) Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques, (iii) Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles

régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce (iv) Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.

- Toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Les commissaires aux comptes de la société Nouvelle Maison De La Ville De Tunis « SNMVT-MONOPRIX » ainsi que les membres de leurs équipes intervenantes pendant les cinq années qui suivent la fin de leurs missions du commissariat aux Comptes.

Par ailleurs, tout candidat à ce poste doit répondre, lors du dépôt de son dossier, aux conditions suivantes :

- Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions prévues par les articles 2, 5 et 6 de la décision générale du Conseil du Marché Financier ;
- Être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de la société concernée,
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société concernée.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, directeur général unique d'une société dans laquelle la société concernée est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du Conseil d'Administration, le directeur général, le directeur général adjoint, concernée (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié de la société concernée,
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société concernée.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la société concernée.
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la société concernée ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du président-directeur général, du directeur général, du directeur général adjoint, ou d'un salarié de la société.

- Ne pas être en même temps membre du Conseil d'Administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartient au même groupe.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur adjoint, directeur général unique, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société concernée ou d'une société concurrente.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Conditions d'expérience :

Les candidat(e)s à ce poste doivent, au moment de leur candidature :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur de la grande distribution, du commerce ou de la logistique ou dans l'une des spécialités suivantes : gouvernance des entreprises, management, ingénierie (agroalimentaire, industrielle, informatique).
- Avoir déjà été membre à un conseil d'administration.

II. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du président du Conseil d'Administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu en annexe 1,
- Le curriculum vitae du candidat,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité selon le modèle prévu en annexe 2,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature,
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

III. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit être transmis ou déposé au siège social de la société par tout moyen laissant une trace écrite au plus tard le 17 octobre 2025 à 17h date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par la société.

IV. LE PROCESSUS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

La sélection des candidats s'effectue selon une grille d'évaluation permettant de classer les candidatures et d'en comparer les profils proposés. Les dossiers de candidature parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature sont ainsi évalués selon les critères et conditions définis par la SNMVT-MONOPRIX.

Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée par un comité de dépouillement puis soumise au Conseil d'Administration. Cette liste est transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier.

Le Conseil du Marché Financier peut refuser tout candidat inscrit sur la liste lorsque le choix du candidat ne respecte pas les conditions légales exigées.

Un seul candidat sera retenu. Le candidat retenu sera informé de sa sélection vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La Société Nouvelle Maison De La Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » mettra à la disposition des actionnaires toutes les informations nécessaires sur le candidat retenu.

Le candidat retenu sera approuvé définitivement par la prochaine assemblée générale ordinaire de la société.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

**Annexe 1 : FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT**

Nom et Prénom :

Numéro CIN :

Adresse :

Téléphone : Fixe

GSM

E-mail :

Profession/Activité :

Formation Académique :

Autres qualifications du candidat :

Mandats en cours dans d'autres conseils d'administration :

Annexe 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro demeurant au, candidat à l'élection au poste d'Administrateur Indépendant au sein du Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison De La Ville de Tunis déclare formellement et solennellement sur l'honneur, répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature et atteste de l'exactitude et de la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae.

Signature

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège social : Zone Touristique "Jinen El Ouest" 5000 Monastir

La société CARTHAGE MEDICAL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 septembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Hichem AJBOUNI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

(Après Audit)

				NOTES	31 DECEMBRE	
					2024	2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>						
<u>Actifs Immobilisés</u>						
	Immobilisations Incorporelles				332 281.317	330 327.317
	Moins : amortissements				-295 874.386	-266 880.742
				Note 1	36 406.931	63 446.575
	Immobilisations Corporelles				40 393 576.451	39 665 005.668
	Moins : amortissements				-21 946 437.333	-21 066 145.547
				Note 2	18 447 139.118	18 598 860.121
	Immobilisations Financières			Note 3	75 100.752	75 100.752
	<u>Total des Actifs Immobilisés</u>				18 558 646.801	18 737 407.448
	Autres Actifs non courants				0.000	0.000
	<u>Total des Actifs Non Courants</u>				18 558 646.801	18 737 407.448
<u>ACTIFS COURANTS</u>						
	Stocks				820 773.292	962 937.777
	Moins : provisions				-103 296.568	-92 297.315
				Note 4	717 476.724	870 640.462
	Clients et comptes rattachés				11 820 310.965	12 087 823.350
	Moins: provisions				-2 471 600.255	-2 212 832.140
				Note 5	9 348 710.710	9 874 991.210
	Autres actifs courants				900 623.613	873 182.634
	Moins: provisions				0.000	0.000
				Note 6	900 623.613	873 182.634
	Placements et autres actifs financiers				160 103.481	160 088.151
	Moins: provisions				-160 039.536	-160 039.536
				Note 7	63.945	48.615
	Liquidités & Equivalents de liquidités			Note 8	62 264.529	365 312.168
	<u>Total des Actifs Courants</u>				11 029 139.521	11 984 175.089
TOTAL DES ACTIFS					29 587 786.322	30 721 582.537

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

				NOTES	31 DECEMBRE	
					2024	2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
<u>CAPITAUX PROPRES</u>						
Capital social				Note I-1	9 600 000.000	9 600 000.000
Résultats reportés					-7 963 488.182	-6 845 546.940
Résérve Spéciale de Réévaluation					7 862 750.000	7 862 750.000
Total Capitaux propres					9 499 261.818	10 617 203.060
avant Résultat de l'exercice						
Résultat de l'exercice				Etat de Résultat	-654 074.817	-1 117 941.242
Total Capitaux propres				Note 9 / ANNEXE B	8 845 187.001	9 499 261.818
avant affectation						
<u>PASSIFS</u>						
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>						
Emprunts				Note 10	2 626 683.513	4 266 050.372
Autres passifs financiers				Note 11	100 000.000	100 000.000
Total des Passifs non courants					2 726 683.513	4 366 050.372
<u>PASSIFS COURANTS</u>						
Fournisseurs & comptes rattachés				Note 12	4 211 816.205	4 022 854.301
Autres passifs courants				Note 13	9 790 429.097	9 233 275.708
Autres passifs financiers				Note 14	2 495 153.857	2 649 754.538
Concours bancaires				Note 8	1 518 516.649	950 385.800
Total des Passifs Courants					18 015 915.808	16 856 270.347
Total des Passifs					20 742 599.321	21 222 320.719
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS					29 587 786.322	30 721 582.537

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

					NOTES	31 DECEMBRE	
						2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Revenus					Note 15	13 046 577.404	13 421 873.121
Autres produits d'exploitation					Note 16	23 844.674	46 902.076
Total des Produits d'exploitation						13 070 422.078	13 468 775.197
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats consommés					Note 17	4 699 659.685	4 590 721.202
Achats d'approvisionnement consommés					Note 18	1 423 910.383	1 449 500.374
Charges de personnel					Note 19	4 035 225.741	3 979 836.782
Dotations aux amort. et aux provisions					Note 20	1 188 290.328	2 205 473.024
Autres charges d'exploitation					Note 21	1 587 747.228	1 503 722.825
Total des Charges d'exploitation					ANNEXE I	12 934 833.365	13 729 254.207
RESULTAT D'EXPLOITATION						135 588.713	-260 479.010
Charges financières nettes					Note 22	-753 177.779	-862 265.688
Produits de placement					Note 23	113.500	103.810
Autres gains ordinaires					Note 24	10 773.862	168 226.053
Autres pertes ordinaires					Note 25	-19 253.944	-134 792.089
Résultat des activités ordinaires avant impôt						-625 955.648	-1 089 206.924
Impôt sur les Sociétés					Note 26	-28 119.169	-28 734.318
Résultat des activités ordinaires après impôt						-654 074.817	-1 117 941.242
Eléments extraordinaires						0.000	0.000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE						-654 074.817	-1 117 941.242

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

					NOTES	31 Décembre	
						<u>2024</u>	<u>2023</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION							
Encaissements reçus des clients					ANNEXE F	19 319 081.127	17 987 738.277
Sommes versés aux fournisseurs					ANNEXE F	-7 779 159.786	-7 728 836.489
Sommes versés au prsonnel & organismes sociaux					ANNEXE F	-3 794 002.950	-3 213 252.404
Encaissements/Décaissements des autres débiteurs					ANNEXE F	14 283.194	179 233.948
Encaissements/Décaissements des autres créditeurs					ANNEXE F	-4 240 749.068	-3 002 774.991
Intérêts d'exploitation payés					ANNEXE F	-82 934.382	-35 797.560
Produits des placements et intérêts reçus					ANNEXE F	3 097.472	4 674.144
Impôts payés					ANNEXE F	-994 780.981	-1 974 517.822
Flux de trésorerie affectés à de l'exploitation						2 444 834.626	2 216 467.103
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT							
Décaissement s/Acquisition d'Immob.Corp.& Incorpo					ANNEXE F	-696 590.227	-454 108.147
Encaissement s/Cession d'immob.corp.& incorpor.					ANNEXE F	0.000	2 165.150
Décaissement s/Acquisition d'Immob. Financières					ANNEXE F	0.000	-1 857.311
Encaissement s/Cession d'Immob. Financières						0.000	0.000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement						-696 590.227	-453 800.308
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT							
Encaissements suite à l'émission d'actions						0.000	0.000
Dividendes & autres distributions						0.000	0.000
Encaissements d'Emprunts à Long & Moyen Terme						0.000	0.000
Encaiss./Décaiss. nets Mobilisation Créances CNAM					Note 14	-59 680.000	163 280.000
Remb. d'Emprunts en PPL à Long & Moyen Terme					ANNEXE C	-1 879 968.073	-1 211 613.822
Inrérêts payés s/Emprunts à Court & Long Terme					ANNEXE F	-679 774.814	-835 811.395
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						-2 619 422.887	-1 884 145.217
Incidences des variations des taux de change						0.000	0.000
VARIATION DE TRESORERIE						-871 178.488	-121 478.422
Trésorerie au Début de l'exercice						-585 073.632	-463 595.210
Trésorerie à la Clôture de l'exercice						-1 456 252.120	-585 073.632
					Note 8		

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE & CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES

1/ Présentation de la société :

La société **CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL** a été constituée en Février 2008 sous la forme d'une société anonyme avec un capital initial de DT : 1.200.000 divisé en 2400 actions d'une valeur nominale de 500 DT chacune.

L'AGE du 16 Juillet 2011 a porté le capital à DT : 3.500.000 et ce, par la création 4600 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 1^{er} Juillet 2012 a porté le capital à DT : 7.000.000 et ce, par la création de 7000 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 24 Février 2013 a porté le capital à DT : 8.500.000 et ce, par la création de 3000 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 20 Octobre 2013 a porté le capital à DT : 9.600.000 et ce, par la création de 2200 actions de DT : 500 chacune.

La société a pour objet, notamment :

- ❑ *Toutes activités médicales et chirurgicales se rattachant à la création d'un complexe Médico-chirurgical : une Clinique multidisciplinaire, un centre de rééducation fonctionnelle, un check up centre.*
- ❑ *Et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.*

Selon la Loi n°2016-71 du 30 Septembre 2016, portant Loi de l'Investissement, l'activité de la Polyclinique est considérée comme étant une activité de soutien et de ce fait, elle bénéficie de l'imposition des bénéfices provenant de son activité, ainsi que les bénéfices exceptionnels liés à l'activité, à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%.

Notons que **le CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL** est entré en exploitation en Décembre 2013.

Il y a lieu de noter que la société est considérée comme faisant appel public à l'épargne au sens de l'article premier de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché financier, étant donné que le nombre d'actionnaires a dépassé cent (100).

2/ Conventions et méthodes comptables appliquées :

2-1 : Déclaration de conformité

La société déclare l'utilisation des normes comptables tunisiennes comme référentiel pour la préparation et la présentation de ses états financiers.

2-2 : Conventions comptables

Les états financiers sont établis dans l'hypothèse d'une continuité justifiée de l'exploitation et d'une comptabilité d'engagements. Les conventions comptables les plus significatives appliquées par la société sont les suivantes :

a) Convention de l'entité

La société est considérée comme étant une entité comptable autonome et distincte de ses propriétaires.

b) Convention du coût historique

Les biens et services acquis par la société sont comptabilisés à leur coût de transaction, soit le montant effectivement payé ou dû.

c) Convention de la permanence des méthodes

Cette convention exige que les mêmes méthodes de prise en compte, de mesure et de présentation soient utilisées par la société d'une période à l'autre et ce, afin de permettre la comparaison dans le temps de l'information comptable.

d) Convention de l'importance relative

Les états financiers révèlent tous les éléments dont l'importance peut affecter les appréciations ou les décisions.

2-3 : Méthodes Comptables

a) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Sont inclus dans le coût :

- ❑ *Le prix d'achat (net de réductions commerciales),*
- ❑ *Les droits et taxes supportés et non récupérables,*
- ❑ *Les frais directs nécessaires pour la mise en marche de l'immobilisation en vue de l'utilisation prévue (commissions et frais d'actes, honoraires des architectes et ingénieurs, frais de démolition et de*

viabilisation, frais de préparation du site, frais de livraison et de manutention initiaux, frais d'installation et de montage),

- ❑ *Les intérêts (intercalaires et commissions bancaires) relatifs à des crédits spécifiques contractés pour le financement d'une immobilisation donnée pendant la phase d'investissement.*

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement qui traduit la diminution irréversible de leurs valeurs résultant de l'usage, de l'usure, du changement de technique et de toute autre cause. La dotation aux amortissements de l'exercice est constatée en charges. La méthode d'amortissement pratiquée est la méthode linéaire qui consiste à répartir linéairement le montant amortissable sur la durée d'utilisation normale de l'immobilisation en question.

En 2017, la société a procédé à la révision de certains taux d'amortissement de certaines immobilisations corporelles afin de refléter leur durée d'utilisation économique. Ce changement d'estimation a concerné les constructions dont la durée d'amortissement passe de 20 ans à 50 ans, ainsi que les installations techniques et les équipements médicaux qui seront amortis sur 10 ans au lieu de 7 ans. Conformément à la Norme comptable n°11, relative aux modifications comptables, le changement des taux d'amortissement affectera le résultat de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs.

En ce qui concerne les immobilisations d'une valeur inférieure ou égale à 200DT, elles sont amorties intégralement.

b) Stocks

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés. Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduites du coût d'acquisition.

La société comptabilise les flux d'entrée et de sortie des stocks selon la méthode de l'inventaire intermittent. Selon cette méthode, tous les achats sont considérés provisoirement comme des charges et les stocks sont déterminés de manière extra-comptable à la date de l'arrêté de la situation comptable suite à un inventaire physique.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Compte tenu de leurs spécificités, les médicaments et produits pharmaceutiques sont gérés selon la méthode du « Premier périmé premier sorti ».

Les articles périmés inventoriés à la date de clôture sont provisionnés à 100% et ne seront retirés du Bilan que sur la base d'un Procès-verbal de destruction élaboré par un huissier de justice et en présence de deux agents de l'administration fiscale.

c) Valeurs réalisables

Les valeurs réalisables se composent notamment des créances renfermant à la fois les prestations fournies par la Polyclinique ainsi que les honoraires des médecins et autres prestataires tels que les pharmacies externes et les laboratoires que la Polyclinique se charge de les recouvrer pour leur compte.

Les créances clients sur les prestations d'autrui sont présentées distinctement parmi la rubrique « Clients & comptes rattachés ». Les dettes leur afférentes sont constatées parmi les « Autres passifs courants ».

Si une incertitude relative au recouvrement des prestations fournies par la Polyclinique prend naissance après la constatation des revenus une provision est constituée pour en tenir compte.

Les hypothèses suivantes sont retenues pour l'estimation des provisions pour dépréciation des créances clients (*Partie Clinique uniquement*) :

Les provisions sur les créances clients libyens (Ambassade et Consulat Général) ont été fixées 30%.

Pour l'organisme TRUST, le taux de la provision a été fixé à 40%.

Les autres clients douteux dont les créances sont antérieures à 2019 ont été provisionnés à 100%.

Les créances impayées postérieures à 2020 sont provisionnées à entre 30% et 100%.

Pour les chèques et les traites impayés, la quote-part de la Polyclinique, est provisionnée à hauteur de 100%.

d) Taxe sur la Valeur Ajoutée

La société est assujettie obligatoire à la TVA sur l'ensemble de ses affaires ; Néanmoins, et vu que certaines ventes de consommables soient exonérées de la TVA, la société est considérée, selon les dispositions du § II-1 de l'article 9 du Code de la TVA, comme assujettie partielle à la TVA. De ce fait, le montant de la TVA dont la déduction est susceptible d'être opérée, est calculé selon un **pourcentage** résultant du rapport entre les éléments ci-après réalisés durant l'exercice précédent :

Numérateur : *Recettes soumises à la TVA majorées de celles qui proviennent de l'exportation des produits ou services passibles de la taxe ou de livraisons faites en suspension de ladite taxe.*

Dénominateur : *Sommes visées au numérateur, augmentées des recettes provenant d'affaires exonérées ou situées hors du champ d'application de la TVA.*

La partie non déductible selon le pourcentage précité constitue ainsi un complément de coût, s'agissant aussi bien d'investissement que de charges d'exploitation.

e) Emprunts

Le principal des emprunts débloqués, est comptabilisé au passif du bilan sous la rubrique « *Passifs non courants* ». La fraction à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants. Les charges d'intérêts sont constatées à leurs échéances selon les tableaux de remboursement.

f) Revenus

Les revenus se composent du chiffre d'affaires net de toutes remises, rabais et ristournes accordés. Les prestations de services fournies par la Polyclinique sont constatées à la date de leur réalisation. Les prestations qui chevauchent entre deux exercices sont arrêtées et constatées parmi les revenus de l'exercice, en attendant leur facturation à la sortie des patients.

II – NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES^κ

Les immobilisations incorporelles, nettes d'amortissement, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 36.406,931 contre DT: 63.446,575 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes 2024	Amortissements	VCN au 31/12/2024	VCN au 31/12/2023
Logiciels & ERP	316 205,317	(286 449,949)	29 755,368	51 436,882
Logiciels & Licences - Leasing	16 076,000	(9 424,437)	6 651,563	12 009,693
Total	332 281,317	(295 874,386)	36 406,931	63 446,575

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles s'est élevée à la clôture de l'exercice à DT: 28.993,644 et a été comptabilisée, à juste titre, parmi les charges d'exploitation de l'exercice (**Note 20 / ANNEXE A**).

Note 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, nettes d'amortissement, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 18.447.139,118 contre DT: 18.598.860,121 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes 2024	Amortissements	VCN au 31/12/2024	VCN au 31/12/2023
Terrain	3 241 179,581	-	3 241 179,581	3 241 179,581
Constructions	13 246 049,692	(2 562 759,104)	10 683 290,588	10 935 221,536
Installations Techniques, M&O	18 950 477,057	(17 327 474,090)	1 623 002,967	1 476 044,898
Matériel de Transport	199 158,639	(196 004,776)	3 153,863	4 213,863
Autres Immobilisations corporelles	1 683 124,751	(1 488 913,849)	194 210,902	226 273,039
Immob. Corporelles En-cours	2 080 426,405	-	2 080 426,405	2 080 426,405
Immobilisations Corporelles - Leasing	993 160,326	(371 285,512)	621 874,814	635 500,799
Total	40 393 576,451	(21 946 437,331)	18 447 139,118	18 598 860,121

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles s'est élevée à la clôture de l'exercice à DT: 880.291,786 [dont DT: 103.179,340 au titre des actifs réévalués] et a été comptabilisée, à juste titre, parmi les charges d'exploitation de l'exercice. (**Note 20 / ANNEXE A**)

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

^κ : Cf. Tableau des Immobilisations Corporelles & Incorporelles en **ANNEXE A**.

Les immobilisations financières s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 75.100,752 contre DT: 75.100,752 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023
Cautions accordées aux Fournisseurs (<i>Air Liquide-STEG-SONEDE...</i>)	75 100,752	75 100,752
Total	75 100,752	75 100,752

Note 4 : STOCKS

Les stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 717.476,724 contre DT: 870.640,462 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023
Produits PHARMACIE	706 098,953	864 427,535
Produits PHARMACIE - Pérésimés	103 296,568	92 297,315
Produits ECONOMAT	11 377,771	6 212,927
Total Brut	820 773,292	962 937,777
Provision pour Dépréciation Produits Pérésimés	(103 296,568)	(92 297,315)
Total Net	717 476,724	870 640,462

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice et ont été évalués au Coût Moyen Pondéré (CMP).

Note 5 : CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde, net de provisions, de DT: 9.348.710,710 contre DT: 9.874.991,210 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023
Clients - Payants	1 121 677,701	1 047 022,407
Clients - Créances Radiologie	15 508,292	15 508,292
Clients - CNAM	1 861 077,649	1 779 702,014
Clients - Autres organismes locaux	826 462,132	1 265 246,382
Clients - Autres organismes étrangers	600 583,860	743 717,010
Clients - Ambassade & Consulat Libye	4 331 962,918	4 331 962,918
Clients – Organismes libyens Trust	1 741 684,704	1 741 684,704
Clients - Effets à recevoir	523 180,119	408 873,146
Clients - Créances douteuses & litigieuses	38 218,838	38 218,838
Clients - Chèques impayés	176 863,680	178 699,469
Clients – Créances sur prestations à facturer	626 895,626	580 992,724

Clients – Virements non identifiés	(43 804,554)	(43 804,554)
Total Brut	11 820 310,965	12 087 823,350
Provision p/ Dépréciation Créances Clients Note 5-1	(2 051 099,711)	(1 798 701,491)
Provision p/ Dépréciation Effets impayés Note 5-1	(261 080,764)	(252 066,573)
Provision p/ Dépréciation Clients douteux Note 5-1	(38 218,838)	(38 218,838)
Provision p/ Dépréciation Chèques impayés Note 5-1	(121 200,942)	(123 845,238)
Total Provisions	(2 471 600,255)	(2 212 832,140)
Total Net	9 348 710,710	9 874 991,210

Note 5-1 : Provision p/Dépréciation Clients douteux et litigieux

Les provisions pour dépréciation ont été constituées uniquement sur la partie revenant à la Polyclinique. Les provisions sur les créances clients libyens, Ambassade et Consulat Général, ont été fixés à respectivement 30% et 50%.

Pour l'organisme libyen TRUST, le taux de la provision a été fixé à 50%.

Les autres clients dont les créances sont antérieures à 2022 sont généralement provisionnés à 100%.

Pour les clients litigieux ainsi que les chèques et traites impayés, la quote-part de la Polyclinique, est provisionnée à hauteur de 100%.

Remarque :

Il y a lieu de noter que les créances clients comprennent les créances facturées pour le compte des différents intervenants.

Note 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur de DT: 900.623,613 contre DT: 873.182,634 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023
Fournisseurs, Avances & acomptes	33 752,569	37 951,334
Personnel, Avances	14 154,672	17 741,659
Personnel, Prestations de soins à recouvrer	5 753,431	1 136,669
Etat, Excédent d'I.S à reporter TDRF / ANNEXE D	598 108,995	567 278,138
Etat, Crédit de TVA	9 068,033	17 370,119
Etat, TVA à régulariser (S/ FNP – Frs d'Exploitation)	7 630,800	8 931,129
Produits d'intérêts à recevoir	0,974	1,724
Débiteurs Divers	10 852,493	10 994,003
Charges constatées d'avance Note 6-1	219 352,875	210 192,987
Charges d'intérêts constatées d'avance	1 948,771	1 584,872
Total Brut	900 623,613	873 182,634

Note 6-1 : Il s'agit notamment des charges constatées d'avances au titre des achats non stockés.

Note 7 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur, net de provisions, de contre DT: 48,615 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

DT: 63,945

Désignation	2024	2023
Régies d'avance & Accréditifs (<i>Master Card Zitouna</i>)	63,945	48,615
Ecart d'inventaire s/ Caisse Note 7-1	160 039,536	160 039,536
Total Brut	160 103,481	160 088,151
Provision p/ Dépréciation Ecart d'inventaire s/Caisse	(160 039,536)	(160 039,536)
Total Net	63,945	48,615

Note 7-1 : Il s'agit d'un écart sur inventaire de la caisse remontant à l'exercice 2015 et qui a fait l'objet d'une affaire en justice. Il a été provisionné intégralement.

Note 8 : LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur DT: 62.264,529 contre un solde débiteur de DT: 365.312,168 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	Soldes au 31 Décembre 2024		Soldes au 31 Décembre 2023	
	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs
CHEQUES A ENCAISSER	52 684,811		154 276,581	
ACTIONS SICAV	1 732,960		1 619,460	
TICKETS RESTAURANTS	191,200		216,600	
CARTE E-DINAR POSTE	1 387,000		1 269,000	
TOTAL DIVERS	55 995,971		157 381,641	
AMEN BANK 458		1 116 802,693		919 127,708
AMEN BANK 469	608,293			3 804,292
AMEN BANK 470	649,861		1 079,089	
ZITOUNA BANK		18 798,785	165 087,773	
BIAT		377 890,976		27 453,800
ATTIJARI BANK		4 976,952	248,076	
ALBARAKA		47,243	870,580	
TOTAL BANQUES	1 258,154	1 518 516,649	167 285,518	950 385,800
CAISSE DEPENSES	728,759		1 277,620	
CAISSE RECETTES	4 157,553		38 449,597	

CAISSE CAFETERIA	124,092		917,792	
TOTAL CAISSES	5 010,404		40 645,009	
TOTAL GENERAL	62 264,529	1 518 516,649	365 312,168	950 385,800
TRESORERIE NETTE		1 456 252,120		585 073,632

Note 9 : CAPITAUX PROPRES ^κ

Les capitaux propres s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 8.845.187,001 contre DT: 9.499.261,818 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023
Capital social Note I-1	9 600 000,000	9 600 000,000
Résultats reportés ANNEXE B	(7 963 488,182)	(6 845 546,940)
Réserve spéciale de réévaluation (1)	7 862 750,000	7 862 750,000
Total Capitaux propres avant Résultat	9 499 261,818	10 617 203,060
Résultat Net de l'Exercice	(654 074,817)	(1 117 941,242)
Total Capitaux propres après Résultat	8 845 187,001	9 499 261,818
Nombre d'actions	19200	19200
Résultat par action	-	-

(1) : Il s'agit d'une réserve constituée suite à la réévaluation du terrain et des constructions.

Note 10 : EMPRUNTS ^μ

L'en-cours à long terme des emprunts bancaires s'élève à la clôture de l'exercice à DT: 2.626.683,513 contre DT: 4.266.050,372 à l'issue de l'exercice précédent.

Note 11 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT : 100.000,000 contre DT : 100.000,000 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023
Cautions reçues des Clients	100 000,000	100 000,000
Total	100 000,000	100 000,000

Note 12 : FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT: 4.211.816,205 contre DT: 4.022.854,301 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

^κ : Cf. Tableau de Mouvements des Capitaux Propres en **ANNEXE B**.

^μ : Cf. Tableau des Emprunts en **ANNEXE C**.

Désignation	2024	2023
Fournisseurs d'Exploitation	3 086 382,097	2 486 930,405
Fournisseurs d'Exploitation, Effets à payer	906 927,182	1 240 711,084
Fournisseurs d'Immobilisations	43 677,526	48 879,387
Fournisseurs d'Immobilisations, Retenues de Garantie	-	69 649,105
Fournisseurs d'Exploitation, Factures Non Parvenues	174 829,400	176 684,320
Total	4 211 816,205	4 022 854,301

Note 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants accusent à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT: 9.790.429,097 contre DT: 9.233.275,708 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023
Clients, Avances	303 442,896	255 827,558
Personnel, Rémunérations dues	168 591,201	364 588,650
Personnel, Dettes pour Congés à payer Note 19	161 424,413	139 628,554
Etat, Impôts & Taxes à payer Note 13-1	51 692,362	244 497,427
Etat, Engagement Fiscal III (<i>Reconnaissances de Dettes 2021</i>)	-	103 988,073
Etat, Engagement Fiscal IV 2023	-	132 752,407
Etat, Engagement Fiscal V 2024 Note 13-2	168 101,680	*
Etat, Engagement Fiscal VI (<i>Amnistie LF2025</i>) Note 13-1	304 005,216	-
Etat, Contribution sociale de solidarité (C.S.S) ANNEXE D	400,000	400,000
Etat, Charges fiscales à payer	4 373,250	4 010,587
Administrateurs, Jetons de présence	82 000,000	66 000,000
Organismes sociaux – CNSS	346 817,745	247 393,031
Organismes sociaux – Engagement CNSS Note 29-2	232 225,497	374 141,073
Charges sociales s/Congés à payer	24 101,915	22 753,804
Médecins & Prestataires liés Note 13-3	7 888 859,141	7 237 794,544
Charges à payer Note 13-4	54 393,781	39 500,000
Total	9 790 429,097	9 233 275,708

Note 13-1 : Etat, Impôts & Taxes (*)

Désignation	Solde comptable	Déclaration 12/2024	Ecart	Observations
-------------	-----------------	---------------------	-------	--------------

Etat, R.S	252 681,421	36 176,269	216 505,152	Régularisé le 30 Juin 2025
Etat, TFP	47 427,887	5 695,013	41 732,874	Régularisé le 30 Juin 2025
Etat, FOPROLOS	4 460,695	2 847,501	1 613,194	Régularisé le 30 Juin 2025
Etat, Droit de timbre	1 492,000	1 492,000	-	
Etat, Taxes s/C.A HT 1%	44 153,996	-	44 153,996	Régularisé le 30 Juin 2025
Etat, TVA à payer	5 481,579	5 481,579	-	
TOTAL	355 697,4578	51 692,362	304 005,216	

(*) : Suite à un contrôle fiscal, la société a procédé le 30 Juin 2025 à l'établissement d'une déclaration rectificative relative au reliquat des impôts & taxes dus au titre de l'exercice 2024, et a demandé l'intégration du reliquat de l'engagement fiscal V et ce, afin d'avoir un engagement global unique s'étalant du 30 Juin 2025 au 31 Mars 2028 pour un montant global en principal de DT: 467.044,677 et des échéances trimestrielles de DT: 38.920,389.

Note 13-2 : Engagement Fiscal V

Il s'agit de la fusion de tous les anciens engagements antérieurs à l'exercice 2024, et qui a été effectuée le 25 Juin 2024.

Note 13-3 : Médecins et prestataires liés

Le solde du poste « Médecins et prestataires liés » se détaille comme suit :

Désignation	2024	2023
Médecins	5 992 221,655	5 255 531,605
Pharmacies externes	402 064,788	457 590,167
Laboratoires d'analyses médicales	1 185 439,217	1 261 061,675
Banque de sang	21 519,794	35 970,994
Autres prestataires	287 613,687	299 582,091
Total	7 888 859,141	7 237 794,544

Note 13-4 : Charges à payer

Il s'agit des provisions des honoraires relatifs à l'assistance comptable, à l'audit des comptes ainsi qu'aux primes d'assurance.

Note 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique s'élève à la clôture de l'exercice à DT: 2.495.153,857 contre DT: 2.649.754,538 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023
Mobilisation de créances CNAM - BIAT	324 000,000	383 680,000
Echéances en Principal à (-) 1 an ANNEXE C	1 745 251,683	1 727 106,714
Echéances Impayées en Principal ANNEXE C	382 978,829	489 696,447
Intérêts courus et non échus	42 923,345	49 271,377
Total	2 495 153,857	2 649 754,538

Note 15 : REVENUS

Les revenus de l'exercice se sont élevés à DT: 13.046.577,1404 contre DT: 13.421.873,121 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de DT: 375.295,717, soit -2,8%, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation	%
Prestations de soins et liés Note 15-1	12 733 289,124	13 036 516,175	-303 227,051	-2,8%
Reprise Prestations soins En-cours (N-1)	-388 274,055	-230 413,703	-157 860,352	68,5%
Prestations soins En-cours (N)	464 938,133	388 274,055	76 664,078	19,7%
Revenus des Soins	12 809 953,202	13 194 376,527	-384 423,325	-2,9%
Produits résiduels	179,800	852,000	-672,200	-78,9%
Produits Cafétéria	131 976,398	124 271,930	7 704,468	6,2%
Revenus Prélèvements d'analyses	133 489,366	146 450,604	-12 961,238	-8,9%
Reprise prélèvements Analyses à facturer (N-1)	-190 978,856	-235 056,796	44 077,940	18,7%
Prélèvements Analyses à facturer (N) Note 15-2	161 957,494	190 978,856	-29 021,362	-15,2%
Autres Revenus	236 624,202	227 496,594	9 127,608	4%
TOTAL GENERAL	13 046 577,404	13 421 873,121	-375 295,717	-2,8%

Note 15-1 : Prestations de soins et liés

Les prestations médicales se détaillent comme suit :

Prestations	2024	2023	Variation	%
Séjour Patients	2 400 945,701	2 497 555,801	-96 610,100	-3,9%
Prestations médicales	3 603 479,960	3 707 117,750	-103 637,790	-2,8%
Prestations de dialyse	19 303,290	17 750,580	1 552,710	8,7%
Produits pharmaceutiques & à usage unique	3 751 362,257	3 979 639,450	-228 277,193	-5,7%
Transport médicalisé	43 759,587	25 253,169	18 506,418	73,3%
Radiologie	2 914 438,329	2 809 199,425	105 238,904	3,7%
Total	12 733 289,124	13 036 516,175	-303 227,051	-2,3%

Note 15-2 : Prélèvements d'Analyses

Il s'agit de l'estimation des frais de prélèvements d'analyses à facturer aux Laboratoires d'Analyses Médicales.

Note 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 23.844,674 contre DT: 46.902,076 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation	%
Reprise Prov. p/ Dépréciation Créances initialement réintégrées	9 237,530	17 096,029	-7 858,499	-46%

Sponsoring	14 283,194	-	14 283,194	-
Avances Crédit TFP (Remboursement Formation)	-	20 042,499	-20 042,499	-100%
Remboursement Assurance	-	9 763,548	-9 763,548	-100%
Recettes Distributeur	323,950	-	323,950	-
Total	23 844,674	46 902,076	-23 057,402	-49,2%

Note 17 : ACHATS MATIERES PREMIERES & PRESTATIONS CONSOMMEES

Les achats consommés s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 4.699.659,685 contre DT: 4.590.721,202 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une hausse de 115.910,835 soit +2,5%, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation	%
Produits médicaux & paramédicaux	3 317 933,157	3 526 567,203	-208 634,046	-5,9%
Produits alimentaires & fournitures de cuisine	421 609,629	450 863,516	-29 253,887	-6,5%
Prestations de radiologie - CIR	817 952,414	811 876,614	6 075,800	0,7%
Variation Stocks Pharmacie	147 329,329	-205 503,986	-	-
Variation Stocks Produits Economat	-5 164,844	6 917,855	-	-
Total	4 699 659,685	4 590 721,202	108 938,483	2,4%

Note 18 : AUTRES APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les autres approvisionnements consommés s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 1.423.910,383 contre DT: 1.449.500,374 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de DT: 25.589,991 soit -1,8%, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation	%
Fournitures de bureau	31 048,863	53 498,715	-22 449,852	-4,2%
Achats Imprimés	39 439,854	46 750,944	-7 311,090	-15,6%
Fournitures de radiologie	22 067,850	45 182,869	-23 115,019	-5,1%
Fournitures informatiques	46 262,385	42 164,344	4 098,041	9,7%
Produits d'accueil	6 896,430	5 591,400	1 305,030	2,3%
Produits de nettoyage	67 100,718	49 356,217	17 744,501	35,9%
Produits d'hygiène	114 848,032	99 814,880	15 033,152	15,1%
Fournitures de maintenance	49 883,166	49 183,672	699,494	1,4%
Fournitures médicales + Produits stérilisation	27 656,908	76 125,347	-48 468,439	-63,7%

Divers autres achats non stockés	3 001,300	100,000	2 901,300	+29fois
Carburants	29 114,848	20 113,188	9 001,660	44,8%
Electricité	710 895,358	684 261,790	26 633,568	3,9%
Gaz	85 447,047	89 522,457	-4 075,410	-4,6%
Eau	50 173,126	50 636,586	-463,460	-0,9%
Oxygène	140 074,498	137 197,965	2 876,533	2,1%
Total	1 423 910,383	1 449 500,374	-25 589,991	-1,8%

Note 19 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT: 4.035.225,741 contre DT: 3.979.836,782 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 55.388,959 soit +1,4%, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation	%
Salaires & compléments	2 965 463,767	2 965 480,484	-16,717	0%
Salaires SIVP	244 346,670	152 126,599	92 220,071	60,6%
Salaires – Régime 2 ans	188 862,306	186 300,525	2 561,781	1,4%
Rémunération du PDG (Ancien et Nouveau)	57 028,680	56 620,382	408,298	0,7%
Reprise Congés à payer (N-1)	-139 628,554	-147 695,882	-	
Congés à payer N Note 13	151 953,312	139 628,554	12 324,758	8,8%
Charges sociales patronales	527 734,061	523 251,411	4 482,650	0,9%
Médecine de travail	2 852,160	7 870,000	-5 017,840	-63,7%
Tenues de travail	3 142,238	23 951,590	-20 809,352	-86,9%
Autres charges de personnel	24 800,000	23 380,000	1 420,000	6,1%
Charges liées à M.C ANNEXE D	8 671,101	48 923,119	-40 252,018	-82,3%
Total	4 035 225,741	3 979 836,782	55 388,959	1,4%

Note 20 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT: 1.188.290,328 contre DT: 2.205.473,024 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023
Dotation aux amortissements ANNEXE A	909 285,430	1 992 777,985

	Immobilisations Incorporelles ANNEXE A	28 993,644	24 663,553
	Immobilisations Corporelles ANNEXE A	777 112,446	1 864 935,092
	Immobilisations Corporelles – Ecart de réévaluation ANNEXE D	103 179,340	103 179,340
Dotation aux provisions		279 004,898	212 695,039
	Provision p/ Dépréciation Créances clients	263 071,475	171 893,397
	Provision p/ Dépréciation Créances litigieuses	4 934,170	35 897,006
	Provision p/ Dépréciation Stocks Note 4	10 999,253	4 904,636
TOTAL GENERAL		1 188 290,328	2 205 473,024

Note 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 1.587.747,228 contre DT: 1.503.722,825 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 84.024,403 soit +5,6% et se détaillant comme suit :

DT:

Désignation	2024	2023	Variation	%
SERVICES EXTERIEURS	954 144,503	923 519,894	30 624,609	3,3%
Prestations de services – Analyses	428,000	12 834,935	-12 406,935	-96,7%
Location Matériels	28 455,657	13 443,091	15 012,566	111,7%
Autres Locations	4 594,880	-	4 594,880	-
Entretien & Réparation Locaux	1 579,206	17 688,836	-16 109,630	-91,1%
Entretien & Répar. Matériel Médical (Déduction faite du Remb. Assurance)	174 342,097	143 016,148	31 325,949	21,9%
Entretien & Répar. Matériel Radiologie	552 899,849	546 967,789	5 932,060	1,1%
Entretien & Répar. Matériel Transport	10 988,886	30 803,269	-19 814,383	-64,3%
Entretien & Répar. Matériel Informatique	19 686,788	2 515,029	17 171,759	682,8%
Frais d'Hygiène	43 536,357	48 712,238	-5 175,881	-10,6%
Frais de Nettoyage à sec	-	286,650	-286,650	-100%
Assurance	82 355,420	64 768,546	17 586,874	27,2%
Etudes & autres services	6 026,174	6 626,124	-599,950	-9,1%
Formation	29 251,189	35 857,239	-6 606,050	-18,4%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	392 491,304	329 595,683	62 895,621	19,1%
Honoraires Staff Médical	78 653,187	86 007,600	-7 354,413	-8,6%
Autres Honoraires	63 310,180	90 742,784	-27 432,604	-30,2%
Publicité & Relations Publiques	41 886,723	5 752,851	36 133,872	628,1%
Dons & Subventions	3 000,000	2 500,000	500,000	20%

Transports Biens & personnes	638,607	1 244,553	-605,946	-48,7%
Voyages, Missions & Réceptions	31 366,816	4 329,906	27 036,910	624,4%
Frais postaux & de Télécom	54 467,446	53 426,505	1 040,941	1,9%
Services bancaires & assimilés	82 822,755	49 316,904	33 505,851	67,9%
Commissions Tickets restaurant	345,590	274,580	71,010	25,9%
Jetons de présence	36 000,000	36 000,000	-	-
IMPOTS, TAXES & VER.ASSIMILES	241 111,421	250 874,054	-9 762,633	-3,9%
Fonds de soutien à la santé publique TDRF / ANNEXE D	128 474,748	131 652,159	-3 177,411	-2,4%
TFP	64 519,123	63 937,304	581,819	0,9%
FOPROLOS	32 221,625	32 006,521	215,104	0,7%
TCL	7 369,102	7 146,969	222,133	3,1%
Droit d'enregistrement & timbres	6 031,101	7 314,515	-1 282,414	-17,5%
Taxes s/ Véhicules	1 933,561	1 239,147	694,414	56%
Taxe municipale 2024	342,161	7 089,199	-6 747,038	-95,2%
Autres droits	220,000	180,000	40,000	22,2%
Autres taxes liés à Modif. Comptables	-	41,434	-41,434	-100%
TOTAL GENERAL	1 587 747,228	1 503 722,825	84 024,403	5,6%

Note 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT: 753.177,779 contre DT: 862.265,688 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de DT: 109.087,909 soit -12,7%, se détaillant comme suit :

Désignation	2024	2023
Charges d'intérêts s/ Emprunts L.T	505 192,423	668 023,469
Intérêts s/ Emprunts C.T (<i>Y compris Escomptes</i>)	51 849,431	35 797,560
Intérêts s/ Crédits Leasing	67 430,641	67 096,040
Intérêts de retard s/ Emprunts	48 590,388	20 934,404
Intérêts s/Comptes courants bancaires	82 934,382	73 862,365
Pertes de change	179,066	848,122
Charges Financières (1)	756 176,331	866 561,960
Commissions de change	(1 952,122)	(2 342,677)
Intérêts créditeurs	(869,806)	(1 535,226)

Autres produits financiers	(20,139)	(206,191)
Gains de change	(156,485)	(212,178)
Produits Financiers (2)	(2 998,552)	(4 296,272)
Charges Financières Nettes (1) – (2)	753 177,779	862 265,688

Note 23 : PRODUITS DE PLACEMENT

Les produits de placement ont accusé à la clôture de l'exercice DT: 113,500 contre à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

DT: 103,810

Désignation	2024	2023
Revenus des Placements (<i>Placement en SICAV</i>)	(155,741)	(51,931)
Gains latents s/Actualisation Valeurs Mobilières ANNEXE D	269,241	155,741
Total	113,500	103,810

Note 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés à la clôture de l'exercice à DT: 10.773,862 contre 168.226,053 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

DT:

Désignation	2024	2023
Intérêts accordés suite Contrôle fiscal Note 3-1	-	127 075,781
Abattement Pénalités fiscales	6 000,000	37 722,132
Gains s/Divers apurements	3 204,993	1 300,614
Gains s/ Différences de règlement	661,869	1 868,301
Produits Distributeurs	-	259,075
Services extérieurs liés à M.C	907,000	-
Total	10 773,862	168 226,053

Note 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT: 19.253,944 contre 134.792,089 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2023
Moins-value s/Cession d'Immobilisations	-	2 614,200
Divers apurements TDRF / ANNEXE D	3 351,711	7 429,020
Pénalités fiscales TDRF / ANNEXE D	15 761,190	39 572,909
Pénalités & pertes sociales TDRF / ANNEXE D	0,237	85 175,960
Autres services extérieurs liés à M.C	140,806	-

Total	19 253,944	134 792,089
--------------	-------------------	--------------------

Note 26 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève à la clôture de l'exercice à DT: 28.119,169 contre DT: 28.734,318 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023
Impôt sur les sociétés TDRF / ANNEXE D	27 719,169	28 334,318
Contribution sociale de solidarité TDRF / ANNEXE D	400,000	400,000
Total	28 119,169	28 734,318

Note 27 : AMORTISSEMENTS DIFFERES (ANNEXE D)

Exercice	Amortissements différés imputables	Reports déficitaires	Reports déficitaires imputés	Reports déficitaires ordinaires	Total
Exercice 2021 (*)	2 280 287,316			0,000	2 280 287,316
Exercice 2022	77 178,887			0,000	77 178,887
Exercice 2023	477 737,783			0,000	477 737,783
Exercice 2024	98 082,229			0,000	98 082,229
Total	2 933 286,215	0,000	0,000	0,000	2 933 286,215

(*) : Montant arrêté suite au contrôle fiscal approfondi au titre de la période 2018-2021.

Note 28 : PARTIES LIEES

Conformément aux préconisations de la NCT n°39 en matière d'informations sur les Parties Liées, les transactions avec les parties liées se présentent comme suit :

Note 28.1. Parties Liées

Des parties sont considérées être liées si une partie peut contrôler l'autre partie ou exercer une influence notable sur l'autre partie lors de la prise de décisions financières et opérationnelles.

Les parties liées objet de la présente note sont les administrateurs, le Président Directeur Général, et les actionnaires de la société CICM, directement ou indirectement.

Note 28.2. Identifications des transactions avec les Parties Liées

Les opérations et transactions relevées dans le cadre de nos travaux d'audit sont décrites au niveau du Rapport spécial.

Note 28.3. Rémunération des Dirigeants

Les rémunérations allouées aux dirigeants de la société au cours de l'exercice 2024 sont décrites au niveau du Rapport spécial.

Note 29 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

29.1. Dans le cadre de l'amnistie fiscale prévue par la Loi de Finances 2025, et suite à un contrôle fiscal, la société a conclu en date du 30 Juin 2025, un nouvel engagement intégrant aussi bien les impôts et taxes dus au titre de l'exercice 2024 que le reliquat de l'échéancier établi le 25 Juin 2024.

Le montant en principal, ayant fait l'objet dudit engagement, s'est élevé à DT: 467.044,677 et sera payé du 30 Juin 2025 au 31 Mars 2028, pour des échéances trimestrielles de DT: 38.920,398. **(Cf. Note 13-1)**

29.2. Dans le cadre de l'amnistie sociale, la société a conclu en date du 27 Mars 2025 un nouvel engagement avec la CNSS, relatif au reliquat de l'ancien engagement ayant couvert la période s'étalant du

2T/2017 au 2T/2024 et ce, pour un montant de DT: 207.440,126 payable sur une période de trois (3) ans commençant le 27 Avril 2025 et finissant le 27 Mars 2028 pour des échéances mensuelles de DT: 5.594,961.

29.3. Conformément aux dispositions de l'article 420 de la Loi n° 2016-36 du 29 Avril 2016, relative aux procédures collectives, et au Décret gouvernemental n° 2018-463 du 31 Mai 2018, relatif à la détermination des critères et procédures de notification des signes précurseurs des difficultés économiques, j'ai adressé, en date du 13 Juin 2025, une Lettre au Président Directeur Général lui demandant des éclaircissements au sujet des difficultés économiques et financières que traverse la société et qui menacent sa solvabilité et sa continuité de l'exploitation ainsi que les mesures envisagées pour redresser cette situation et se prémunir contre tout risque de cessation de paiement.

En date du 21 Juin 2025, le Président Directeur Général m'a communiqué sa réponse et j'ai apprécié qu'elle ne contenait pas des mesures concrètes, chiffrées et réalisables permettant de redresser la situation économique et financière de la société et je l'ai invité à transmettre ma lettre au Conseil d'administration pour examen et réponse.

ANNEXE A

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DESIGNATION	Taux	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE
		Début de période	Acquisitions	Cessions / Recl. & Régul.	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions & Régul.	Fin de période	
Logiciels	33%	293 250.817	1 954.000		295 204.817	241 813.935	23 635.514		265 449.449	29 755.368
Logiciel - Mat. de traçabilité STEROS	33%	21 000.500			21 000.500	21 000.500	0.000		21 000.500	0.000
Logiciels & Licences - Leasing	33%	16 076.000			16 076.000	4 066.307	5 358.130		9 424.437	6 651.563
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES		330 327.317	1 954.000	0.000	332 281.317	266 880.742	28 993.644	0.000	295 874.386	36 406.931
Terrains - Réévalués	-	3 241 179.581			3 241 179.581	0.000	0.000		0.000	3 241 179.581
221- Terrains		3 241 179.581		0.000	3 241 179.581	0.000	0.000	0.000	0.000	3 241 179.581
Constructions - Réévaluées	2%	13 246 049.692			13 246 049.692	2 310 828.156	251 930.948		2 562 759.104	10 683 290.588
222- Constructions		13 246 049.692	0.000	0.000	13 246 049.692	2 310 828.156	251 930.948	0.000	2 562 759.104	10 683 290.588
Installations Fluides	10%	3 160 352.871			3 160 352.871	3 146 276.454	6 857.640		3 153 134.094	7 218.777
Installations Électriques	10%	824 881.871			824 881.871	822 819.574	1 102.123		823 921.697	960.174
Installations Ascenseurs	10%	339 137.564			339 137.564	320 487.299	5 827.785		326 315.084	12 822.480
Matériels - Réanimation	10%-15%	1 258 501.019			1 258 501.019	1 072 258.426	39 803.999		1 112 062.425	146 438.594
Matériels - Cardiovasculaire	10%-15%	1 271 102.400			1 271 102.400	1 193 373.868	25 662.135		1 219 036.003	52 066.397
Matériels - Radiologie	10%-15%	4 181 019.058	100 270.000		4 281 289.058	4 093 358.969	26 046.425		4 119 405.394	161 883.664
Matériels - Bloc opératoire	10%-15%	4 649 442.239	323 972.237		4 973 414.476	3 752 912.651	211 351.183		3 964 263.834	1 009 150.642
Matériels - Maternité	10%-15%	341 443.887			341 443.887	322 538.282	5 304.056		327 842.338	13 601.549
Matériels - Hospitalisation	10%-15%	1 094 564.105	40 999.488	34 000.600	1 169 564.193	1 038 241.852	24 504.627	16 022.201	1 078 768.680	90 795.513
Instruments médicaux	15%	740 966.412	30 257.101		771 223.513	666 115.990	30 079.517		696 195.507	75 028.006
Lingerie	33%	199 130.519	13 298.094		212 428.613	173 747.818	17 626.984		191 374.802	21 053.811
Vaisselle	33%	94 406.892			94 406.892	92 325.216	1 003.155		93 328.371	1 078.521
Matériels - Cuisine	15%-20%	127 826.148	8 973.320		136 799.468	116 429.809	8 094.711		124 524.520	12 274.948
Matériels - Cafétéria	15%-20%	53 893.596			53 893.596	51 871.295	1 206.110		53 077.405	816.191
Autres Matériels	15%-20%	37 528.585	19 894.921		57 423.506	35 467.779	4 142.027		39 609.806	17 813.700
Tapis, rideaux & décoration	20%	4 614.130			4 614.130	4 541.116	73.014		4 614.130	0.000

223- INSTALLATIONS TECHNIQUES, M&O		18 378 811.296	537 665.161	34 000.600	18 950 477.057	16 902 766.398	408 685.491	16 022.201	17 327 474.090	1 623 002.967
Matériels de Transport	20%	163 910.938		35 247.701	199 158.639	159 697.075	1 060.000	35 247.701	196 004.776	3 153.863
224- MATERIEL DE TRANSPORT		163 910.938	0.000	35 247.701	199 158.639	159 697.075	1 060.000	35 247.701	196 004.776	3 153.863
Agenc., Aménag. & Install. Diverses	10%	490 027.034	31 516.741		521 543.775	347 492.913	37 529.332		385 022.245	136 521.530
Installations Caméras de surveillance	10%	6 214.098			6 214.098	3 417.713	621.410		4 039.123	2 174.975
Equipements de Bureau	20%	343 299.784	1 090.800		344 390.584	334 139.374	4 211.550		338 350.924	6 039.660
Matériels informatiques	15%-33%	382 103.865	6 269.515		388 373.380	341 165.277	20 976.890		362 142.167	26 231.213
Ag., Am. Matériels Etages & Chambres	20%	394 520.900			394 520.900	385 449.303	3 387.710		388 837.013	5 683.887
Matériel de Buanderie	15%	28 082.013			28 082.013	6 310.075	4 212.302		10 522.377	17 559.636
228- AUTRES IMMOB. CORPORELLES		1 644 247.694	38 877.056	0.000	1 683 124.750	1 417 974.655	70 939.194	0.000	1 488 913.849	194 210.901
Extension Construction En-cours		77 845.520			77 845.520					77 845.520
Constructions En-cours		616 196.133			616 196.133					616 196.133
Extension E-C Génie-civil		590 828.366			590 828.366					590 828.366
Install. Électriques En-cours		306 138.344			306 138.344					306 138.344
Install. Fluides En-cours		220 223.341			220 223.341					220 223.341
Install. Rééducation fonctionnelle E-C		237 021.112			237 021.112					237 021.112
Install. Climatisation En-cours		26 721.489			26 721.489					26 721.489
Aménagement Hôpital du jour		2 500.000			2 500.000					2 500.000
Aménagement Administration sous-sol		2 952.100			2 952.100					2 952.100
232- IMMOBILISATIONS EN-COURS		2 080 426.405	0.000	0.000	2 080 426.405	0.000	0.000	0.000	0.000	2 080 426.405

Matériel Cardiovasculaire	10%	52 788.500			52 788.500	40 735.792	5 098.149		45 833.941	6 954.559
Matériel Bloc opératoire	10%	21 989.931			21 989.931	16 969.173	2 123.719		19 092.892	2 897.039
Matériel Médical	10%	34 000.600		-34 000.600	0.000	16 022.201		-16 022.201	0.000	0.000
Matériel de Réanimation	10%	133 028.200			133 028.200	34 581.744	13 302.820		47 884.564	85 143.636
Installations Electriques	10%	163 999.600			163 999.600	49 739.057	16 399.960		66 139.017	97 860.583
Matériel de Transport	20%	115 192.104	152 028.565	-35 247.701	231 972.968	48 038.805	42 812.551	-35 247.701	55 603.655	176 369.313
Matériel Médical - Autoclave	10%	161 501.000			161 501.000	18 849.158	24 225.150		43 074.308	118 426.692
Matériel Informatique	15%-33%	52 001.000			52 001.000	13 153.275	17 331.933		30 485.208	21 515.792
Matériel de Buanderie	15%	175 879.127			175 879.127	36 790.058	26 381.869		63 171.927	112 707.200
24- MATERIEL LEASING		910 380.062	152 028.565	-69 248.301	993 160.326	274 879.263	147 676.151	-51 269.902	371 285.512	621 874.814
TOTAL GENERAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		39 665 005.668	728 570.782	0.000	40 393 576.450	21 066 145.547	880 291.784	0.000	21 946 437.331	18 447 139.117
						TOTAL DOTATIONS	909 285.428			

Remarque :

* Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables ainsi que les frais accessoires directs, nécessaires pour la mise en utilisation de l'immobilisation.

* Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

* La société a appliqué le Décret n°2008-492 du 25 Février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires et la valeur des actifs immobilisés pouvant faire l'objet d'un amortissement intégral au titre de l'année de leur utilisation.

ANNEXE B

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve Spéciale	Amort. Différés	Résultats reportés	Modif. Comptables	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2020	9 600 000.000	0.000	7 862 750.000	0.000	-6 005 833.907		-736 286.220	10 720 629.873
Affectations AGO du 27/02/2022					-736 286.220		736 286.220	0.000
Résultat Net de l'exercice 2021							508 053.105	508 053.105
Soldes au 31 Décembre 2021	9 600 000.000	0.000	7 862 750.000	0.000	-6 742 120.127		508 053.105	11 228 682.978
Affectations AGO du 18/12/2022					508 053.105		-508 053.105	0.000
Résultat Net de l'exercice 2022							-611 479.918	-611 479.918
Soldes au 31 Décembre 2022	9 600 000.000	0.000	7 862 750.000	0.000	-6 234 067.022		-611 479.918	10 617 203.060
Affectations AGO du 08/10/2023					-611 479.918		611 479.918	0.000
Résultat Net de l'exercice 2023							-1 117 941.242	-1 117 941.242
Soldes au 31 Décembre 2023	9 600 000.000	0.000	7 862 750.000	0.000	-6 845 546.940		-1 117 941.242	9 499 261.818
Affectations AGO du 07/07/2024					-1 117 941.242		1 117 941.242	0.000
Résultat Net de l'exercice 2024							-654 074.817	-654 074.817
Soldes au 31 Décembre 2024	9 600 000.000	0.000	7 862 750.000	0.000	-7 963 488.182		-654 074.817	8 845 187.001

ANNEXE C

TABLEAU DES EMPRUNTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Désignation	Montant	Taux	Durée	Encours début de période	Utilisations	Consolidat./ Régul.	Rembrsmt	Fin de période				Intérêts restant à payer
								Encours Fin de période	Echéances à (+) d'un an	Echéances à (-) d'un an	Impayés en Principal	
A.B-BEI 500MD	500 000.000	TMM+2,25%	10 ans 2014-2023	37 729.443			-37 729.443	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
A.B-BEI 350MD	350 000.000	TMM+2,25%	10 ans 2014-2023	26 410.607			-26 410.607	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
A.B-BEI 650 MD	650 000.000	TMM+2,25%	10 ans 2014-2024	107 363.014			-107 363.014	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
A.B-BEI 1000MD	1 000 000.000	TMM+2,25%	10 ans 2015-2025	312 500.000			-125 000.000	187 500.000	0.000	125 000.000	62 500.000	5 064.002
A.B-BEI 500MD	500 000.000	TMM+2,25%	10 ans 2016-2025	156 250.000			-62 500.000	93 750.000	0.000	62 500.000	31 250.000	3 823.660
A.B-BEI 470MD (1)	470 000.000	9.40%	5 ans 2020-2025	259 066.549			-116 388.113	142 678.436	0.000	111 019.248	31 659.188	4 824.580
ATTIJARI-COVID	1 000 000.000	TMM+1,75%	7 ans 2022- 2029	1 000 000.000			-165 533.166	834 466.834	647 816.682	183 317.800	3 332.352	144 759.038
A.B 3388MD REPROFILAGE (2)	3 388 000.000	TMM+3%	5 ans 2022-2027	2 753 212.747		3 126.234	-689 084.748	2 067 254.233	1 205 898.298	689 084.748	172 271.187	272 877.048
A.B 1612MD REECHLONMT (3)	1 612 000.000	TMM+3%	5 ans 2022-2027	1 314 583.860		-3 126.234	-327 864.408	983 593.218	573 762.708	327 864.408	81 966.102	129 834.062
TLF CT N°249373 (4)	164 000.600	16.05%	5 ans 2020-2025	72 446.881			-35 041.525	37 405.356	0.000	37 405.356	0.000	2 528.549
TLF CT N°249054 (5)	77 027.600	16.04%	5 ans 2020-2025	34 008.733			-16 452.822	17 555.911	0.000	17 555.911	0.000	1 183.755
IJARA CT N°200163 (6)	90 074.528	14.26%	5 ans 2022-2027	70 980.935			-15 918.662	55 062.273	36 766.286	18 295.987	0.000	11 233.583
IJARA CT N°200015 (7)	56 000.600	14.05%	4 ans 2022-2026	37 089.995			-12 379.199	24 710.796	10 553.020	14 157.776	0.000	3 022.455
IJARA CT N°200164 (8)	85 804.599	14.27%	5 ans 2022-2027	67 616.145			-15 164.031	52 452.114	35 023.454	17 428.660	0.000	10 701.080
IJARA CT N°8800039 (9)	161 501.000	13.88%	4 ans 2023-2027	123 095.400			-33 383.616	89 711.784	51 388.016	38 323.768	0.000	14 010.681
ALBARAKA CT N°8800031 (10)	68 077.000	11.77%	3 ans 2023-2026	50 819.133			-21 895.997	28 923.136	4 372.044	24 551.092	0.000	2 121.796
ALBARAKA CT N°7300043 (11)	79 944.403	11.96%	3 ans 2023-2026	59 678.091			-25 712.981	33 965.110	5 134.193	28 830.917	0.000	2 491.677
ALBARAKA CT N°2400012 (12)	152 028.565	11.50%	3 ans 2024-2026		152 028.565		-46 143.741	105 884.824	55 968.812	49 916.012	0.000	13 147.464
TOTAL GENERAL				6 249 258.909	152 028.565	0.000	-1 879 968.073	4 754 914.025	2 626 683.513	1 745 251.683	382 978.829	621 623.430

(1) : Rééchelonnement Échéances Avril-Juin Crédits A.B-BEI (Principal+Intérêts)

(2) : Rééchelonnement des Échéances Crédits A.B 2022 + Crédit Relais AB1650MD

(3) : Rééchelonnement de l'Échéance du 15/10/2022 de A.B 8128MD

(4) : Groupe Electrogène

(5) : 2 Respirateurs de Réanimation R860

(6) : Matériel de Buanderie [2 Sechoires Gaz + 1 Laveuse 53Kg]

(7) : 1 Respirateur de réanimation

(8) : Matériel de Buanderie [1 Secheuse repasseuse + 1 Laveuse 39Kg]

(9) : Autoclave à vapeur (Double couverture)

(10) : Matériel Informatique (Serveur HP + Licence + Scanner)

(11) : Matériel de Transport Peugeot RIFTER ACT

(12) : Ambulance Renault Master

ANNEXE D

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(Exercice clos le 31 Décembre 2024)

RESULTAT COMPTABLE NET (PERTE)					-654 074.817
<u>REINTEGRATIONS</u>					
Impôt sur les sociétés			Note 26		27 719.169
Contribution sociale de solidarité			Note 26		400.000
Amendes & pénalités fiscales			Note 25		15 761.190
Amendes & pénalités sociales			Note 25		0.237
Taxe au profit du Fonds de soutien à la santé publique			Note 21		128 474.748
Autres charges non déductibles			Note 19		8 671.101
Divers apurements non déductibles			Note 25		3 351.711
Provisions p/Dépréciation Clients			Note 20		268 005.645
Provisions p/Dépréciation Stocks			Note 4		10 999.253
Amortissements non déductibles (s/Ecart de réévaluation)			Note 20		103 179.340
Reprise Gain latent sur actualisation Titres cotés			Note 23		155.741
		Total Réintégrations			566 718.135
<u>DEDUCTIONS</u>					
Reprise s/ Provisions Créances initialement non déduites			Note 16		9 237.530
Gain latent sur actualisation Titres cotés			Note 23		269.241
		Total Déductions			9 506.771
RESULTAT FISCAL (PERTE)					-96 863.453
Réintégration Dotation aux Amortissements 2024			Note 20		806 106.090
RESULTAT FISCAL AVANT AMORTISSEMENTS					709 242.637
Déduction Dotation aux Amortissements 2024			Note 20		-806 106.090
Déduction des Amortissements différés			Note 27		-2 835 203.986
	2021	2 280 287.316			
	2022	77 178.887			
	2023	477 737.783			
RESULTAT FISCAL (PERTE)					-2 932 067.439
Dont DT: 96.863,453 Amortissements différés au titre de l'exercice 2024.					
IMPOT SUR LES SOCIETES Dû					27 719.169
Minimum d'Impôt = Chiffre d'Affaires TTC * 0,2% = 13.859.584,954 * 0,2%					
					ANNEXE D
<u>A IMPUTER</u>					
	Excédents antérieurs				567 278.138
	Retenues à la source				58 550.026
IMPOT SUR LES SOCIETES A REPORTER			Note 6		-598 108.995
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE - C.S.S			Note 26		400.000

ANNEXE E

TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Parties Liées	Qualité	Nature/Objet	Solde au 31/12/2023	Mouvements de l'Exercice	Règlements / Extournes de l'Exercice	Soldes au 31/12/2024
FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES :						
C.I.R	Le Gérant de la C.I.R, Mr Haykel DABBEBI, est administrateur à CICM	Imagerie Médicale	802 742.556	875 221.084	-785 359.703	892 603.937
C.I.R (<i>Effets à payer</i>)	Le Gérant de la C.I.R, Mr Haykel DABBEBI, est administrateur à CICM	Imagerie Médicale	61 526.230	236 353.875	-274 244.470	23 635.635
Dr Majdi FOURATI	Actionnaire CICM	Directeur Médical de C.M	1 001.000	12 012.000	-12 012.000	1 001.000
Pharmacie Ahmed RHIM	Administrateur et Membre du Conseil de CICM	Approvisionnement en prduits pharmaceutiques	19 620.062	496.160	-1 811.700	18 304.522
Maître Khaled ZIDI	Actionnaire CICM	Conseil & Assistance Juridique	2 147.000	3 758.990	-1 834.000	4 071.990
CLIENTS & DEBITEURS DIVERS :						
Horizon Santé, Sarl	Associés Horizon Santé : Mourad CHAABOUNI et Mr Nabil MAJDOUB actionnaires à CICM	Convention de partenariat avec INAMCO	49 663.480	28 455.638	-44 157.378	33 961.740
LABORATOIRE DR SALEM BEN HASSAN (1)	Actionnaire et membre du Conseil de CICM jusqu'au 20 Juin 2021	Facturation de Frais de prélèvement, de communication et de gestion (15% du C.A TTC)	34 111.394	0.000	-22 555.528	11 555.866
LABO DR MONCEF HARZALLAH + LABO BIO ALLIANCE dont il est Gérant (1)	Actionnaire à CICM	Facturation de Frais de prélèvement, de communication et de gestion (15% du C.A TTC)	153 590.318	89 492.819	-102 606.249	140 476.888
(1) : Y compris l'estimation des Prestations en-cours au titre des exercices 2019 à 2024.						

ANNEXE F

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

Désignation		Bilan d'ouverture		Etat de résultat	Ajustements TVA & RAS	Autres Ajustements	Bilan de Clôture		Variation de Trésorerie
		Actifs	Cap. Propres & Passifs				Actifs	Cap. Propres & Passifs	
OPERATIONS ENTRAINANT DES FLUX	Encaissements reçus des clients	12 087 823.350	355 827.558	13 044 176.422	826 776.637	5 133 000.345	11 820 310.965	403 442.896	19 319 081.127
	Sommes versées aux fournisseurs	248 144.321	3 943 825.809	-7 319 013.901	-733 891.413	0.000	253 105.444	4 222 532.460	-7 779 159.786
	Sommes versées au personnel+CNSS	18 878.328	1 148 505.112	-4 004 431.580	426 802.746		19 908.103	933 160.771	-3 794 002.950
	Encaissements/ Décaissements Débiteurs divers			14 283.194					14 283.194
	Encaissements/ Décaissements Crédoiteurs divers	10 994.003	7 303 794.544	-29 997.995	255 043.165	-5 133 000.345	10 852.493	7 970 859.141	-4 240 749.068
	Intérêts d'exploitation payés			-82 934.382					-82 934.382
	Placements courants, produits des placements & Intérêts reçus	160 089.875		3 112.052			160 089.875		3 097.472
	Impôts payés	593 579.386	485 648.494	-284 988.461	-731 488.092		614 807.828	528 572.508	-994 780.981
	Subventions reçues			0.000			0.000		0.000
	FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION								2 444 834.626
	Décaissements s/Acquisitions d'Immobilisations Corp & Incorp	39 995 332.985	7 981 278.492		-43 243.043	152 028.565	40 725 857.768	7 906 427.526	-696 590.227
	Encaissements s/Cessions d'Immobilisations Corp & Incorp								
	Décaissements s/ acquisitions d'Immobilisations Financières	75 100.752					75 100.752		0.000
	Encaissements s/Cessions d'Immobilisations Financières								0.000
	FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS								-696 590.227
	Encaissements suite à l'émission d'actions		9 600 000.000					9 600 000.000	0.000
	Résultats reportés		-7 963 488.182					-7 963 488.182	0.000
	Remb. Nets Emprunts à C& L Terme		6 866 533.533			-152 028.565		5 078 914.025	-1 939 648.073
	Intérêts payés sur emprunts à C&L Terme	1 584.872	49 271.377				1 948.771	42 923.345	-679 774.814
	Encaissements d'emprunts à C&L Terme								0.000
	FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT								-2 619 422.887
	SOMME DES FLUX DE TRESORERIE								-871 178.488
	VARIATION DE TRESORERIE	365 312.168	950 385.800				62 264.529	1 518 516.649	-871 178.488
OPERATIONS N'ENTRAINANT PAS DES FLUX	Amortissements	-21 133 026.289		-909 285.340			-22 242 311.719		0.000
	Frais préliminaires								0.000
	Dotation								0.000
	Provisions&Reprises	-2 465 168.991		-269 767.368			-2 734 936.359		0.000
	Stocks	962 937.777		-142 164.485			820 773.292		0.000
	Résultat de l'exercice			654 074.817				-654 074.817	0.000

ANNEXE G

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Désignation	Montant	Durée	Capital restant dû	Intérêts restant à payer	Hypothèque Terrain (1)	Nantissement Fonds commercial	Nantissement Matériel d'exploitation	Nantissement Matériel roulant
AMEN BANK-BEI 1000MD	1 000 000.000	10 ans 2015-2025	187 500.000	5 064.002	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 500MD	500 000.000	10 ans 2016-2025	93 750.000	3 823.660	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 470MD	470 000.000	5 ans 2020-2025	142 678.436	4 824.580	X	X	X	X
AMEN BANK 3388MD	3 388 000.000	5 ans 2022-2027	2 067 254.233	272 877.048	X	X	X	X
AMEN BANK 1612MD	1 612 000.000	5 ans 2022-2027	983 593.218	129 834.062	X	X	X	X
ATTIJARI - CREDIT COVID	1 000 000.000	7 ans 2022- 2029	834 466.834	144 759.038	X (2ème rang)	X	X	X
TLF CT N°249054	77 027.600	5 ans 2020-2025	17 555.911	1 183.755			X	
TLF CT N°249373	163 990.600	5 ans 2020-2025	37 405.356	2 528.549			X	
IJARA CT N°200163	90 074.528	5 ans 2022-2027	55 062.273	11 233.583			X	
IJARA CT N°200015	56 000.600	4 ans 2022-2026	24 710.796	3 022.455			X	
IJARA CT N°200164	85 804.599	5 ans 2022-2027	52 452.114	10 701.080			X	
IJARA CT N°8800039	161 501.000	4 ans 2023-2027	89 711.784	14 010.681			X	
ALBARAKA CT N°8800031	68 077.000	3 ans 2023-2026	28 923.136	2 121.796			X	
ALBARAKA CT N°7300043	79 944.403	3ans 2023-2026	33 965.110	2 491.677				X
ALBARAKA CT N°2400012	152 028.565	3 ans 2024-2026	105 884.824	13 147.464				X
TOTAL GENERAL	8 904 448.895		4 754 914.025	621 623.430	(1) : Terrain d'une superficie de 6059m², objet du TF n°74738			

ANNEXE H

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2024	2023
Prestations de services	13 046 577.404	Achats consommés	4 699 659.685	MARGE S/ACHATS CONSOMMES	8 346 917.719	8 831 151.919
Marge s/Achats consommés	8 346 917.719	Autres approvisionnements	1 423 910.383	VALEUR AJOUTEE BRUTE	5 600 216.203	6 175 438.044
Autres Produits d'exploitation	23 844.674	Autres charges externes	1 346 635.807			
Total	8 370 762.393	Total	2 770 546.190			
Valeur Ajoutée Brute	5 600 216.203	Impôts, taxes & vers. assimilés	241 111.421	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 323 879.041	1 944 994.014
		Charges de personnel	4 035 225.741			
Total	5 600 216.203	Total	4 276 337.162			
Excédent Brut d'Exploitation	1 323 879.041	Insuffisance Brute d'Exploitation		RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES	-654 074.817	-1 117 941.242
Autres produits ordinaires	10 773.862	Autres charges ordinaires	19 253.944			
Produits financiers	113.500	Charges financières nettes	753 177.779			
Transfert & reprise de charges		Dotations aux amort. & provisions	1 188 290.328			
Reprise s/Provisions		Impôt sur le résultat ordinaire	28 119.169			
Total	1 334 766.403	Total	1 988 841.220			
Résultat positif Activités ordinaires		Résultat négatif Activités ordinaires	654 074.817	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-654 074.817	-1 117 941.242
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des Modif. Compt.		Effet négatif net des Modif. Compt.				
Total	0.000	Total	654 074.817			

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS le 31 DECEMBRE 2024

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 8 Octobre 2023, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A, qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de DT: 8.845.187,001 , y compris une Réserve spéciale de réévaluation de DT: 7.862.750,000 et un Résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à DT : -654.074,817.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec la réserve suivante :

Insuffisance de provisions pour dépréciation des créances lybiennes

La quote-part revenant à la société des créances libyennes prises en charge par l'Ambassade de la Libye, l'organisme d'assurance TRUST ainsi que le Consulat de la Libye totalise au 31 Décembre 2024 un montant de DT : 3.491.292,482 qui traîne depuis plusieurs exercices et qui jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, aucun encaissement y afférent n'a eu lieu. Néanmoins, la société n'a provisionné que 50% de ces créances pour les deux premières et 30% pour la dernière, soit un total provisionné de DT : 1.212.696,700.

Ainsi, vu la situation exceptionnelle en Libye et par application du principe de prudence, nous considérons que la société devrait lever le taux des provisions à 100% pour toutes ces créances, soit une provision complémentaire à constater de l'ordre de DT : 2.278.596,000. (Cf. Note 5)

3. Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

3.1. Régularisation de la situation fiscale dans le cadre de l'amnistie prévue par la Loi de Finances pour la gestion 2025 :

Suite à un contrôle fiscal, la société a procédé le 30 Juin 2025 à l'établissement d'une déclaration rectificative relative au reliquat des impôts & taxes dus au titre de l'exercice 2024, et a demandé l'intégration du reliquat d'un ancien engagement fiscal et ce, afin d'avoir un

engagement global unique s'étalant du 30 Juin 2025 au 31 Mars 2028 pour un montant total en principal de DT: 467.044,677 et des échéances trimestrielles de DT: 38.920,389. (Cf. Note 13-1)

3.2. Rééchelonnement de l'engagement social :

Dans le cadre de l'amnistie sociale, la société a conclu en date du 27 Mars 2025 un nouvel engagement avec la CNSS, relatif au reliquat de l'ancien engagement ayant couvert la période s'étalant du 2T/2017 au 2T/2024 et ce, pour un montant de DT: 207.440,126 payable sur une période de trois (3) ans commençant le 27 Avril 2025 et finissant le 27 Mars 2028 pour des échéances mensuelles de DT: 5.594,961. (Cf. Note 29-2)

3.3. Engagement d'une Procédure d'alerte :

Conformément aux dispositions de l'article 420 de la Loi n° 2016-36 du 29 Avril 2016, relative aux procédures collectives, et au Décret gouvernemental n°2018-463 du 31 Mai 2018, relatif à la détermination des critères et procédures de notification des signes précurseurs des difficultés économiques, j'ai adressé, en date du 13 Juin 2025, une Lettre au Président Directeur Général lui demandant des éclaircissements au sujet des difficultés économiques et financières que traverse la société et qui menacent sa solvabilité et sa continuité de l'exploitation ainsi que les mesures à entreprendre pour redresser cette situation et se prémunir contre tout risque de cessation de paiement.

En date du 21 Juin 2025, le Président Directeur Général m'a communiqué sa réponse et j'ai apprécié qu'elle ne contenait pas des mesures concrètes, chiffrées et réalisables permettant de redresser la situation économique et financière de la société et je l'ai invité à transmettre ma lettre au Conseil d'administration pour examen et réponse. Jusqu'à la date d'établissement du présent rapport, je n'ai pas reçu la réponse du Conseil.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1. Les Immobilisations Corporelles

Question clé de l'audit :

Les immobilisations corporelles, nettes d'amortissements et de provisions, s'élèvent à la clôture de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 à DT : 18.447.139,118 représentant ainsi 62,3% du total des actifs. Nous avons considéré que cette rubrique est une question clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes de la société.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus d'acquisition et de prise en compte des immobilisations ;
- Vérifier l'existence de procédures de gestion des immobilisations et d'un inventaire physique des immobilisations à la clôture de l'exercice ;
- Vérifier les factures et les contrats d'acquisitions et procéder, par échantillonnage, à l'observation physique de certaines immobilisations ;

- Vérifier les tableaux détaillés des amortissements et apprécier les taux d'amortissement utilisés par rapport à la durée d'utilité économique ;

4.2. Les Créances clients

Question clé de l'audit :

Les créances clients, nettes de DT: 2.471.600,255 de provisions pour dépréciation, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 9.348.710,710 et représentent ainsi 31,6% des actifs.

Nous avons considéré que cette rubrique est une question clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes de la société et des risques liés notamment au recouvrement aux créances libyennes.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Mener des entretiens avec la direction pour prendre connaissance des procédures mises en place par la société pour apprécier les risques de non recouvrement ;
- Procéder à des revues critiques des jugements formulés par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques de non recouvrement et apprécier le caractère raisonnable des estimations et hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation ;
- Auditer la balance âgée et s'assurer de l'application de la politique de la direction en matière de provision pour dépréciation des créances douteuses ;
- Procéder à la circularisation des principaux clients ;

4.3. Les Revenus

Question clé de l'audit :

Les revenus de l'exercice s'élèvent au 31 Décembre 2024 à DT: 13.046.577,404. Ils représentent 99,7% des produits de la société. Nous avons considéré que la prise en compte des revenus est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente de prestations de services et leur importance significative dans les comptes de la société.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentées dans les notes aux états financiers

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration. Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En effet, conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction sous la supervision du Conseil d'administration. Nous n'avons

pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Août 2024

HICHEM AJBOUNI

RAPPORT SPECIAL
(Exercice Clos le 31 Décembre 2024)

En application des dispositions des articles 200 et suivants, et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous revient pas de mener des travaux supplémentaires ou des recherches spécifiques étendues en vue de relever l'éventuelle existence de ces conventions ou de ces opérations. Il nous revient, par ailleurs, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ou des opérations, qui ont été portées à notre connaissance ou qui ont été relevées au travers de nos travaux d'audit et ce, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient ainsi d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leurs approbations.

A- Opérations réalisées dans le cadre de nouvelles conventions (autres que les rémunérations des dirigeants)

A.1. Nouveaux emprunts contractés (Cf. ANNEXE C)

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons relevé que la Clinique a contracté au cours de l'exercice 2024 l'emprunt suivant ayant servi à l'opération suivante :

EMPRUNT	Montant	Taux (TEG)	Durée	Objet
ALBARAKA CT N°2400012	152 028,565	11,5%	3 ans	1 Ambulance Renault Master

B- Opérations réalisées dans le cadre de conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Ces conventions conclues au cours des exercices antérieurs continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024. Elles se détaillent comme suit :

B.1. Emprunts contractés (Cf. ANNEXE C)

Les encours des emprunts contractés au cours des exercices antérieurs se présentent comme suit :

EMPRUNT	Montant (En DT)	Remboursement s cumulés	Restant Dû en Principal	Intérêts restant à payer
AB 3388MD - Reprofilage	3 388 000,000	(1 320 745,767)	2 067 254,233	272 877,048
AB 1612MD - Rééchelonnement	1 612 000,000	(628 406,782)	983 593,218	129 834,062
A.B-BEI 500MD	500 000,000	(-500 000,000)	-	-
A.B-BEI 350MD	350 000,000	(-350 000,000)	-	-

A.B-BEI 650MD	650 000,000	(-650 000,000)	-	-
A.B-BEI 1000MD	1 000 000,000	(812 500,000)	187 500,000	5 064,002
A.B-BEI 500MD	500 000,000	(406 250,000)	93 750,000	3 823,660
AB-BEI 470MD	470 000,000	(327 321,564)	142 678,436	4 824,580
TLF N°249373 CT	164 000,600	(126 595,244)	37 405,356	2 528,549
TLF N°249054 CT	77 027,600	(59 471,689)	17 555,911	1 183,755
ATTIJARI COVID -	1 000 000,000	(165 533,166)	834 466,834	144 759,038
IJARA CT N°200163 -	90 074,528	(35 012,255)	55 062,273	11 233,583
IJARA CT N°200015 -	56 000,600	(31 289,804)	24 710,796	3 022,455
IJARA CT N°200164 -	85 804,599	(33 352,485)	52 452,114	10 701,080
IJARA CT N°8800039 -	161 501,000	(71 789,216)	89 711,784	14 010,681
ALBARAKA CT N°8800031	68 077,000	(39 153,864)	28 923,136	2 121,796
ALBARAKA CT N°7300043	79 944,403	(45 979,293)	33 965,110	2 491,677
TOTAL	10 252 430,330	(5 603 401,129)	4 649 029,201	608 475,966

B.2. Opérations commerciales courantes

Parties Liées « P.L »	Objet	Qualité	Solde 2023	Charges TTC / Traites acceptées	Règlements	Solde 2024
EN TANT QUE FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES :						
C.I.R, Sarl (*)	Imagerie Médicale	Le Gérant de la CIR, Mr Haykel DEBBABI, est Administrateur à C.I.C.M	802 742,556	875 221,084	- 785 359,703	892 603,937
C.I.R, Sarl (Effets à payer)	Imagerie Médicale	Le Gérant de la CIR, Mr Haykel DEBBABI, est Administrateur à C.I.C.M	61 526,230	354 530,675	- 392 421,270	23 635,635
Dr Majdi FOURATI	Actionnaire CICM	Directeur Médical	1 001,000	12 012,000	- 12 012,000	-1 001,000

Dr Ahmed RHIM	Pharmacie	Administrateur à C.I.C.M	19 620,06 2	496,160	- 1 811,700	18 304,52 2
Maître Khaled ZIDI	Assistance & Conseil Juridique	Actionnaire C.I.C.M	2 147,000	3 758,990	- 1 834,000	4 071,990
EN TANT QUE CLIENTS, DEBITEURS DIVERS & PRODUITS A RECEVOIR						
Parties Liées « P.L »	Objet	Qualité	Solde 2023	Produits TTC / Rémun. Intervena nts / Produits à recevoir	Encaissmt s	Solde 2024
Horizon Santé, Sarl	Convention de partenariat avec INAMO	Associés Horizon Santé : Mourad CHAABOUNI et Mr Nabil MAJDOUB, également actionnaires au CICM	49 663,48 0	28 455,63 8	- 44 157,37 8	33 961,74 0
Laboratoire Salem BEN HASSAN	Facturation Frais de prélèvement ,	Actionnaire et Membre du Conseil d'administratio n jusqu'au 20 Juin 2021	34 111,39 5	-	- 22 555,52 8	11 555,86 6
Laboratoire Moncef HARZALLAH & Labo Bio Alliance dont il est Gérant	communicat ion et de gestion	Actionnaire	153 59 0,318	89 492,81 9	- 102 606,2 49	140 476,8 88

(*) : Y compris des Factures non parvenues depuis l'exercice 2014 s'élevant à DT : 134.810,808.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

C.1. Rémunération du nouveau Président Directeur Général

Le Conseil d'administration, tenu le 8 Octobre 2023 a élu un nouveau Président Directeur Général, en l'occurrence Monsieur Bassem JEDDA.

Le Conseil d'administration, tenu le 19 Octobre 2023, a fixé la rémunération annuelle nette du nouveau PDG à Quarante deux mille dinars (42.000DT) et ce, à effet du 8 Octobre 2023.

En outre, le Conseil lui a attribué un forfait mensuel de 500DT au titre des frais de carburant et un forfait de 50DT au titre des frais de communication.

En 2024, la rémunération annuelle brute du P.D.G s'est élevée à DT: 57.028,680 , soit DT: 42.000,000 en net. (Cf. Note 19)

C.2. Rémunération du Directeur Médical

Le Conseil d'administration, tenu le 20 Juillet 2014, a fixé le montant des honoraires mensuels alloués au Directeur Médical, à Mille dinars (1.000DT) nets.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Tunis, le 15 Août 2025

HICHEM AJBOUNI

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

OFFICE PLAST

Siège Social : Z.I Medjez El Bab – B.P 156 – 9070 Béja

La Société OFFICE PLAST publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes M Ilyes MAATKI représentant la société d'expertise comptable Univers Audit.

BILAN
Exercice clos au 30/06/2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS				
	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actifs Immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	AC01	694 083	694 083	694 083
Moins : Amortissements	AC02	-518 143	-392 246	-455 615
Immobilisations corporelles	AC03	28 498 993	28 878 988	29 512 945
Moins : Amortissements	AC04	-13 482 060	-13 089 211	-13 258 468
Immobilisations financières	AC05	3 416 991	903 884	3 406 224
Total des actifs immobilisés		18 609 864	16 995 498	19 899 169
Autres actifs non courants	AC06	70 679	165 518	131 015
Total des actifs non courants		18 680 543	17 161 016	20 030 184
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	AC07	9 106 615	12 677 220	12 157 842
Moins : provisions	AC08	-30 438	-30 438	-30 438
Clients et comptes rattachés	AC09	12 887 894	12 740 655	12 216 106
Moins : provisions	AC10	-1 032 200	-981 400	-1 056 400
Autres actifs courants	AC11	5 634 030	3 838 915	3 241 845
Moins : provisions	AC12	-310 718	-111 457	-297 218
Liquidités et équivalents de liquidités	AC13	1 131 050	3 566 468	684 439
Total des actifs courants		27 386 233	31 699 963	26 916 176
TOTAL DES ACTIFS		<u>46 066 776</u>	<u>48 860 979</u>	<u>46 946 360</u>

BILAN
Exercice clos au 30/06/2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capitaux propres				
Capital social	CP01	14 662 164	14 662 164	14 662 164
Réserves	CP02	923 035	887 353	887 353
Primes d'émission	CP03	4 316 892	4 316 892	4 316 892
Autres capitaux propres	CP04	633 541	740 934	682 281
Résultats reportés	CP05	91 484	358 307	358 307
Effet de modification comptable	CP06	52 449	52 449	52 449
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		20 679 565	21 018 099	20 959 446
Résultat de l'exercice	CP07	-3 715 137	133 721	355 335
Total des capitaux propres avant affectation		16 964 428	21 151 820	21 314 781
Passifs				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts	P01	4 651 214	6 520 448	4 279 244
Provisions	P02	17 330	81 500	17 330
Total des passifs non courants		4 668 544	6 601 948	4 296 574
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	P03	8 687 911	6 554 662	5 746 385
Autres passifs courants	P04	3 434 523	2 007 844	2 330 419
Autres passifs financiers	P05	10 880 757	10 305 855	11 487 955
Concours bancaires	P06	1 430 613	2 238 850	1 770 246
Total des passifs courants		24 433 804	21 107 211	21 335 005
Total des passifs		29 102 348	27 709 159	25 631 579
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>46 066 776</u>	<u>48 860 979</u>	<u>46 946 360</u>

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 30/06/2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>30/06/2025</i>	<i>30/06/2024</i>	<i>31/12/2024</i>
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus	<i>R01</i>	17 055 795	17 610 747	34 926 218
Autres produits d'exploitation	<i>R02</i>	48 740	58 653	117 306
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>17 104 535</i>	<i>17 669 400</i>	<i>35 043 524</i>
<i>Charges d'exploitation</i>				
Variation des stocks des produits finis et des encours	<i>R03</i>	725 297	219 159	-674 933
Achats d'approvisionnement consommés	<i>R04</i>	9 773 613	10 783 531	21 428 417
Charges de personnel	<i>R05</i>	1 491 329	1 328 062	2 539 980
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R06</i>	1 076 610	944 540	2 249 242
Autres charges d'exploitation	<i>R07</i>	2 803 322	3 102 922	6 781 779
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>15 870 171</i>	<i>16 378 214</i>	<i>32 324 485</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>		<i>1 234 364</i>	<i>1 291 186</i>	<i>2 719 039</i>
Charges financières nettes	<i>R08</i>	-1 174 310	-1 118 331	-2 586 887
Produits des placements	<i>R09</i>	264	32 558	410
Autres gains ordinaires		6 623	0	434 258
Autres pertes ordinaires	<i>R10</i>	-115	-51 711	-114 417
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		<i>66 826</i>	<i>153 702</i>	<i>452 403</i>
Impôt sur les bénéfices		-36 462	-19 981	-97 068
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		<i>30 364</i>	<i>133 721</i>	<i>355 335</i>
Eléments extraordinaires (gains/pertes)	<i>R11</i>	-3 745 501	0	0
<i>Résultat net de l'exercice</i>		<i>-3 715 137</i>	<i>133 721</i>	<i>355 335</i>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0	0
<i>Résultats après modifications comptables</i>		<i>-3 715 137</i>	<i>133 721</i>	<i>355 335</i>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Exercice clos au 30/06/2025****(Exprimé en dinars tunisiens)**

	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>				
<i>Résultat net :</i>		-3 715 137	133 721	355 335
Ajustement pour :				
* Amortissement et provisions		1 076 610	894 540	2 249 242
* Variation				
'- Stocks		3 051 227	456 533	975 911
'- Clients		-671 788	-2 033 640	-1 509 090
'- Autres actifs courants		-2 392 185	-242 609	384 101
'- Fournisseurs et autres passifs courants		4 045 631	4 248 547	3 695 689
'- Autres actifs non courants		0	-0	-31 000
* Plus ou moins-values sur cession immobilisation Corp		-0	-0	-376 639
* Quote-part de subvention inscrite aux comptes de résultat		-48 740	-58 653	-117 306
*Ajustement pertes relatives sinistre dépôt local		1 117 850	9 683	-9 148
* Ajustement encaissement Comptes Courants Actionnaires		-100 000	0	-800 000
*Ajustement acquisition de titres de participation par Conversion des créances		0	0	-1 700 000
*Ajustement des décaissements sur comptes Fournisseurs d'immobilisation		0	100 759	0
*Ajustement variation provision pour risque et charges Présentée au niveau des APC		0	0	-7 359
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		2 363 469	2 708 881	2 745 189
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations Corporelles et incorporelles		-472 782	-649 092	-1 890 450
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations Corporelles et incorporelles		0	0	52 525
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations Financières et de placement		-10 767	-102 120	-104 460
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Financières		0	800 000	800 000
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		-483 549	48 788	-1 142 384
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>				
Remboursements d'emprunts		-607 188	-782 184	-2 078 259
Encaissement Comptes Courants Actionnaires		100 000	0	0
Dividende et autres distributions		-586 487	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		-1 093 675	-782 184	-2 078 259
<i>Variation de trésorerie</i>		786 244	1 975 484	-475 455
Trésorerie au début de l'exercice	F01	-1 085 807	-610 352	-610 352
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F02	-299 562	1 365 132	-1 085 807

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

ARRÊTES AU 30/06/2025

I- Présentation de la société :

La société « **Office Plast S.A** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée au cours mois du février 2006 avec un capital initial de 600 000 qui a été porté par la société à 14 662 164 Dinars et ce, suite aux augmentations du capital effectuées durant la période allant de 2011 à 2023. La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuilles en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

Au 30 juin 2025, la structure de capital se détaille comme suit :

Actionnaires	Quantité Détenue	Poids en % dans le capital
Actionnaires Tunisiens Personne Morale	7 793 338	53,15%
ATD SICAR	4 148 304	28,29%
FCPR MAXULA JASMIN	1 378 248	9,40%
BNA ASSURANCES	766 429	5,23%
FCPR MAX ESPOIR	768 970	5,24%
WIFAK SICAR	371 939	2,54%
SICAR INVEST	359 448	2,45%
Actionnaires Tunisiens Personne Physique	3 363 063	22,94%
ABID YASSINE	3 046 101	20,78%
MATMATI MOURAD	316 962	2,16%
Actionnaires Etrangers Personne Morale & Personne Physique	1 092 155	7,45%
GLSB	330 720	2,26%
BRIGNONE LAURENT	326 607	2,23%
BRIGNONE VALERIE LUCETTE JOSETTE	326 607	2,23%
SEIGLE EP BRIGNONE ANNIE LUCETTE GABRIELLE	71 367	0,49%
COURTY MICHEL EDMONDE	36 854	0,25%
Autres Actionnaires Personne Morale & Personne Physique	2 413 608	16,46%
TOTAL	14 662 164	100,00%

II- Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 30 juin 2025 sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III- Règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- ✓ L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- ✓ L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- ✓ La convention de l'entité
- ✓ La convention de l'unité monétaire
- ✓ La convention de la périodicité
- ✓ La convention du coût historique
- ✓ La convention de la réalisation de revenu
- ✓ La convention de la permanence des méthodes
- ✓ La convention de l'information complète
- ✓ La convention de prudence
- ✓ La convention de l'importance relative

A. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties aux taux suivants :

* Logiciels	3 ans	33%
* Sites web	3 ans	33%

B. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties aux taux suivants :

* Constructions	20 ans	5%
* Matériels industriels	10 ans	10%
* Outillages industriels	10 ans	10%
* Matériels de transport	5 ans	20%
* Matériels informatiques	3 ans	33%
* Installations générales	10 ans	10%
* Equipements de bureau	5 ans	20%

C. Immobilisations à statut juridique particuliers (contrat de location – financement):

Les contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la valeur actualisée des paiements minimaux. Ces immobilisations sont amorties sur la durée du contrat de location financement conformément à la norme comptable N°41.

D. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Il s'agit principalement des titres de participation détenus à des fins de contrôle ainsi que des cautionnements versés. A la fin de chaque année, un test de dépréciation est effectué afin de constater s'il y a lieu des provisions au cas où leur cout d'acquisition devient inférieur leur valeur d'usage conformément à la norme comptable N° 7 relatives aux placements.

E. Charges reportées :

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement et sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date d'entrée en production.

F. Stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 relative aux stocks aux couts d'acquisition selon la méthode du cout moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 relatives aux stocks aux couts de produits selon la méthode de cout moyen pondéré.

La méthode d'inventaire physique de stocks adoptée par la société est celle de l'inventaire intermittent.

G. Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

H. Prise en compte des revenus :

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par la société « **OFFICE PLAST SA** » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recevabilité de la somme due.

I. Opération en monnaie étrangère :

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 30 juin les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

J. Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. L'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;

b. Les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

IV-Faits marquants de la période :

Un incendie s'est déclaré le **25 juin 2025**, occasionnant d'importants dégâts matériels pour la société :

- Un dépôt de stockage a été détruit, dont la valeur comptable nette s'élevait à 1 117 850 Dinars à la date de l'événement.
- Des stocks pour un montant de 4 627 651 Dinars ont également été sinistrés.

À la suite de cet incident, la société a présenté une demande d'indemnisation auprès de son assureur. Un acompte de 2 000 000 Dinars a été versé à ce titre. Il est à préciser qu'il s'agit d'un versement partiel et que le montant définitif de l'indemnisation reste en cours de détermination par l'assureur.

V- Actifs éventuels :

À la suite de l'incendie survenu le 25 juin 2026 dans un dépôt de stockage de la société, une procédure d'indemnisation a été engagée auprès de la compagnie d'assurance. Au cours de cette période semestrielle, la société a perçu un acompte de 2 000 000 Dinars, comptabilisé en produits exceptionnels (notes aux états financiers **R11**).

Le montant total définitif de l'indemnisation n'ayant pas encore été arrêté par l'assureur, la partie non encore versée constitue un **actif éventuel**, conformément à la Norme Comptable Tunisienne NCT 14, et n'a pas été comptabilisée au bilan

VI-Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :

ACTIFS

AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles

Au 30 juin 2025 les immobilisations incorporelles & corporelles présentent un solde net respectivement de 175 940 Dinars et 15 016 933 Dinars.

Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2024	Acquisitions/ Reclassement	Valeurs Brutes au 30/06/2025	Amortisseme nts cumulés 31/12/2024	Dé comptabilisati on	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulés 30/06/2025	VCN 30/06/2025
<u>Immobilisations incorporelles</u>								
Sites web	19 401	0	19 401	-19 401	0	0	-19 401	0
Logo	481	0	481	-481	0	0	-481	0
Concessions, Marques et Brevets	271 104	0	271 104	-106 403	0	-27 110	-133 513	137 591
Logiciels	403 097	0	403 097	-329 330	0	-35 418	-364 748	38 349
Total Immobilisations incorporelles	694 083	0	694 083	- 455 615	-	-62 528	- 518 143	175 940
<u>Immobilisations corporelles</u>								
Terrains	1 228 754		1 228 754	0	0	0	0	1 228 754
Constructions	4 371 996	-1 721 878	2 650 118	-1 852 012	740 854	-204 685	-1 315 843	1 334 275
Matériel Industriel	12 633 922	-11 214	12 622 708	-7 963 417	0	-465 364	-8 428 781	4 193 927
Outillage industriel	426 648	7 282	433 930	-182 660	0	-14 323	-196 983	236 947
Matériel de transport	46 603	0	46 603	-19 347	0	-3 030	-22 377	24 226
Matériel Informatique	356 935	-5343	351 592	-322 494	0	-2 297	-324 791	26 801
AAI Divers	3 861 475	30881	3 892 356	-1 753 087	0	-186 263	-1 939 350	1 953 006
Équipement de bureau	288 179	4 782	292 961	-196 394	0	-9 822	-206 216	86 745
Immobilisations à statut juridique particulier	1 402 448	371 970	1 774 418	-969 057	0	-78 662	-1 047 719	726 699
Immobilisation en cours	4 895 985	309568	5 205 553	0	0	0	0	5 205 553
Total Immobilisations corporelles	29 512 945	-1 013 952	28 498 993	-13 258 468	740 854	-964 446	-13 482 060	15 016 933
Total	30 207 028	-1 013 952	29 193 076	-13 714 083	740 854	-1 026 974	-14 000 203	15 192 873

AC05 : Immobilisations financières

Au 30 juin 2025, les immobilisations financières présentent un solde de 3 416 991 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Titre de participation*	3 298 120	650 000	3 298 120
Autre créance non courantes	0	145 120	0
Dépôts et caution versés	118 871	108 764	108 104
Total	3 416 991	903 884	3 406 224

(*) Les titres de participation sont comptabilisés initialement au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société Office Plast). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

Au 30 juin 2025 les titres de participation s'élèvent à 3 298 120 Dinars se détaillant comme suit :

Participation	% de détention	Valeur brute au 30/06/2025	Valeur brute au 31/12/2024
Office Store	37%	1 170 000	1 170 000
Office Distribution	93%	1 980 000	1 980 000
GIE OPAP		46 000	46 000
Filiale France OP		102 120	102 120
Total		3 298 120	3 298 120

AC06 : Autres actifs non courants

Au 30 juin 2025, les autres actifs non courants présentent un solde net de 70 679 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	31/12/2024	Résorption 2025	Acquisitions	30/06/2025
Frais préliminaires	3 167	-1 583	0	1 583
Charges à répartir	127 849	-58 753	0	69 096
Total Net	131 015	-60 336	0	70 679

AC07 & AC08 : Stocks

Au 30 juin 2025, les stocks présentent un solde net de 9 076 177 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Stocks matières premières	3 625 607	4 386 407	3 186 625
Stocks pièces de rechanges	695 814	530 740	634 307
Stocks produits finis	298 460	3 427 354	4 321 446
Stocks Produits semi-finis	4 486 734	4 332 719	4 015 464
Total Brut	9 106 615	12 677 220	12 157 842

Provisions	-30 438	-30 438	-30 438
Total net	9 076 177	12 646 782	12 127 404

AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés

Au 30 juin 2025, les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 11 855 694 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Clients collectifs locaux	7 160 903	7 195 040	7 201 214
Clients collectifs étrangers	3 220 609	4 489 215	3 355 072
Impayés clients	1 281 146	0	0
Clients effets à recevoir	232 240	75 000	603 420
Clients douteux ou litigieux	992 996	981 400	1 056 400
Total Brut	12 887 894	12 740 655	12 216 106
Provisions	-1 032 200	-981 400	-1 056 400
Total Net	11 855 694	11 759 255	11 159 706

AC11 & AC12 : Autres actifs courants

Au 30 juin 2025, les autres actifs courants présentent un solde net de 5 323 312 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Personnel avances et prêts	255 741	168 155	265 486
Avances fournisseurs	63 524	43 288	64 024
Report d'impôt direct IS	748 917	685 921	784 978
Report de TVA	2 068 391	1 282 062	1 285 860
Consignations compagnie	55 268	55 268	55 268
CCA OFFICE PAP	7 359	7 359	7 359
CCA OFFICE STORE	0	805 000	5 000
Intérêts / Prêts CCA	55 568	90 181	55 368
Etat subvention à recevoir	78 358	415 578	415 578
Produits à recevoir	2 040 000	40 000	40 000
Charges constatées d'avance	10 950	58 994	97 482
Comptes d'attente	35 721	38 129	35 732
UNIFACTOR	12 011	0	0
Fonds de garantie FACTORING	44 036	96 366	28 036
DEB CRED DIV CAUTION DOUANE	104 197	0	0
Encaissements factoring	11 427	0	0
Retenue à la source	42 564	52 614	0
Total Brut	5 634 030	3 838 915	3 241 845
Provisions	-310 718	-111 456	-297 218
Total Net	5 323 312	3 727 459	2 944 627

AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30 juin 2025, les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde net de 1 131 050 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Chèques en coffre	25 000	322 632	0
Banques	1 080 777	3 228 123	681 929
Caisse	25 273	15 713	2 510
Total	1 131 050	3 566 468	684 439

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP06 : Capitaux propres

Au 30 juin 2025, les capitaux propres présentent un solde de 16 964 428 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légalés	Subvention d'invest. (*)	Quote- part subv °	Prime d'émission	Résultats reportés	Modificat° Comptable	Résultat-de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2024	14 662 164	887 353	1 740 907	-1 058 626	4 316 892	358 307	52 449	355 335	21 314 792
*Affectation de Résultat	0	35 682	0	0	0	319 653	0	-355 335	0
*Distribution dividende	0	0	0	0	0	-586 487	0	0	-586 487
* Part des sub. D'invest. Inscrites en RT	0	0	0	-48 740	0	0	0	0	-48 740
* Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	-3 715 137	-3 715 137
Situation au 30/06/2025	14 662 164	923 035	1 740 907	-1 107 366	4 316 892	91 473	52 449	-3 715 137	16 964 428

Résultat par action :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Nombre d'actions	14 662 164	14 662 164	14 662 164
Valeur nominale	1	1	1
Bénéfice	-3 715 137	133 721	355 335
Bénéfice par action	- 0.253	0.0091	0.0242

P01 : Emprunts

Au 30 juin 2025, les emprunts présentent un solde de 4 651 214 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Emprunt leasing	1 807 442	2 180 346	347 725
Emprunts bancaires	2 493 772	3 290 102	3 581 519
Emprunt BH Equity	350 000	1 050 000	350 000
Total	4 651 214	6 520 448	4 279 244

P02 : Provisions

Au 30 juin 2025, les provisions présentent un solde 17 330 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions pour risques	17 330	81 500	17 330
Total net	17 330	81 500	17 330

P03 : Fournisseurs et comptes rattachés

Au 30 juin 2025, les autres passifs courants présentent un solde 8 687 911 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Fournisseurs - factures non parvenues	0	26 571	26 571
Fournisseurs d'immobilisations - retenues de garantie	4 084	4 084	4 084
Fournisseurs locaux d'exploitations	3 773 981	2 979 427	2 087 656
Fournisseurs étrangers	1 192 972	1 650 944	1 288 127
Fournisseurs effets à payer	3 495 861	1 672 624	2 118 935
Fournisseurs d'immobilisations locaux	187 101	187 101	187 101
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	33 911	33 911	33 911
Total	8 687 911	6 554 662	5 746 385

P04 : Autres passifs courants

Au 30 juin 2025, les autres passifs courants présentent un solde 3 434 523 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Rémunérations due au personnel	301 930	133 377	39 417
Provision pour congés à payer et primes	161 690	203 999	245 760
Etat impôts & taxes	447 901	0	173 711
Echéancier amnistie	797 285	0	867 002

Receveur de finance	0	797 967	0
Personnel charges à payer	0	0	1 988
CCA Office Distribution	7 910	7 910	7 910
Compte courant-OFFICE STORE	95 000	0	0
Dividendes à distribuer	592 791	6 304	6 304
Charges à payer	559 468	585 227	734 571
CNSS	406 773	232 286	191 243
Provisions pour risques et charges CT	23 010	15 651	23 010
Partie liée Office Plast Trading	24 752	24 752	24 752
Clients- comptes créditeurs	372	371	372
RETENUE A LA SSE 1.5% PERSONNE PHYSIQUE	1 262	0	0
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	14 379	0	14 379
Total	3 434 523	2 007 844	2 330 419

P05 : Autres passifs financiers

Au 30 juin 2025, les autres passifs financiers présentent un solde 10 880 757 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Echéance à moins d'un an emprunt leasing	188 536	173 150	290 809
Echéance à moins d'un an crédit crédits bancaires	784 419	781 118	1 499 900
Financements crédit de trésorerie	8 705 549	9 146 981	8 642 124
Intérêt courus	23 003	76 146	57 315
Impayés sur Echéance à moins d'un an	419 248	128 460	437 807
Financements de stocks	760 000	0	560 000
Total	10 880 757	10 305 855	11 487 955

P06 : Concours bancaires

Au 30 juin 2025, les concours bancaires présentent un solde 1 430 613 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libelle	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Banque Zitouna créiteur	0	50 870	180 802
STB Rue Elljazira cautions	287	287	287
STB Cite des sciences TND	180 487	489 945	156 457
Attijari TND 27484 674 27	1 249 840	1 697 748	1 432 700
Total	1 430 613	2 238 850	1 770 246

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Au 30 juin 2025, la rubrique « Revenus » présente un solde de 17 055 795 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Ventes Produits Finis 19%	4 845 782	4 926 723	13 499 212
Ventes des produits finis "GMT"	101 743	0	77 452
Ventes PF En Suspension	53 203	120 029	285 806
Ventes Produits Finis Export	12 138 545	12 599 253	21 217 492
RRR accordés sur le CA export	-66 468	-35 258	-153 744
RRR accordés sur le CA local	-17 010	0	0
Total	17 055 795	17 610 747	34 926 218

R02 : Autres produits d'exploitation

Au 30 juin 2025, la rubrique « Autres produits d'exploitation » présente un solde de 48 740 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Quote-part subvention d'investissement	48 740	58 653	117 306
Total	48 740	58 653	117 306

R03 : Variation des stocks des produits finis et des encours

Au 30 juin 2025, la rubrique « Variation des stocks des produits finis et des encours » présente un solde de 725 297 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Variation stocks des produits	725 297	219 159	674 933
Total	725 297	219 159	674 933

R04 : Achats d'approvisionnements consommés

Au 30 juin 2025, la rubrique « Achats d'approvisionnements consommés » présente un solde de 9 773 613 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Achats matières premières locales	4 214 979	2 284 542	4 917 184
Achats matières premières étrangères	5 648 501	6 053 633	11 348 249
Achat de marchandises locales	0	0	2 153
Frais sur achats étrangères	361 843	602 079	1 142 866
Variation de stocks	-1 377 639	237 374	1 049 626
Achat matières consommables	154 812	0	292 013
Achats non stockés de matières et fournitures	31 968	0	41 160
V° des stocks MP & fournitures	-924 082	0	601 218
Emballages	557 730	358 203	664 074
Pièces de rechanges	132 263	205 985	401 189
Electricité	839 648	664 126	1 411 342
Eaux	8 201	0	27 564
Carburant	93 846	137 320	257 165
Autres achats	31 543	240 269	71 147
Transferts de charges	0	0	-800 000
RRR / export	0	0	1 467
Total net	9 773 613	10 783 531	21 428 417

R05 : Charges de personnel

Au 30 juin 2025, la rubrique « Charges de personnel » présente un solde de 1 491 329 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Salaires et Compléments de salaires	1 336 978	1 159 292	2 157 272
Charges sociales légales	234 664	208 005	371 117
Primes de rendements	-49 844	0	-18 878
Congés à payer	-30 469	0	30 469
Provision congés & primes	0	-39 235	0
Total	1 491 329	1 328 062	2 539 980

R06 : Dotation aux amortissements et aux provisions

Au 30 juin 2025, la rubrique « Dotation aux amortissements et aux provisions » présente un solde de 1 076 610 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations aux Amortissements	1 026 974	1 048 399	2 133 648
Dot aux prov. pour dépréciation des stocks	0	-134 135	-134 135
Dot aux prov. des autres comptes débiteurs	15 705	107	185 868
Dot aux prov. pour dépréciation des créances	0	-25 000	0
Dot aux résorptions des charges reportées	60 336	55 169	120 672
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0	8 840
Reprise sur provision pour risques et charges	0	0	-65 651
Reprise des provisions des créances clients douteuses	-24 200	0	0
Reprise des provisions AAC	-2 205	0	0
Total	1 076 610	944 540	2 249 242

R07 : Autres charges d'exploitation

Au 30 juin 2025, la rubrique « Autres charges d'exploitation » présente un solde de 2 803 322 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Sous-traitance générale	1 479 066	1 681 402	3 516 741
Charges locatives	2 200	12 169	10 569
Entretiens et réparations	198 387	193 494	422 545
Locations pour logistique	240	0	12 980
Commissions sur ventes	113 562	99 355	492 454
Assurance-crédit	0	0	32 108
Jetons de présence	22 500	22 500	45 000
Prime d'assurance	76 800	51 689	93 989
Etudes et recherches de fonctionnement	25 699	39 505	92 047
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	123 604	135 199	272 054
Droit de douane sur export	3 130	0	6 143
Publicités, publications et relations publiques	18 393	83 826	102 944
Publicités et cadeaux	0	0	22 815
Transports de biens	453 749	481 762	1 054 246
Déplacements, missions et réceptions	89 924	78 154	166 753
Frais postaux et frais de communication	17 388	19 380	31 372
Services bancaires et assimilés	144 842	157 809	293 441
Impôts, taxes et versement assimilés	33 838	46 678	113 578
Total net	2 803 322	3 102 922	6 781 779

R08 : Charges financières nettes

Au 30 juin 2025, la rubrique « Charges financières nettes » présente un solde de 1 174 310 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charges d'emprunts	1 013 463	964 432	2 220 889
Factoring	118 218	96 631	203 631
Pertes de changes	71 426	57 268	174 628
Gains de changes	-28 797	0	-12 261
Total net	1 174 310	1 118 331	2 586 887

R09 : Produits des placements

Au 30 juin 2025, la rubrique « Produits des placements » présente un solde de 264 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits de cession des participations	64	0	0
Produits des placements courants	200	32 558	410
Total	264	32 558	410

R10 : Autres gains ordinaires

Les soldes des autres gains ordinaires s'élèvent à 6 623 dinars au 30 juin 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Différence de règlement	63	-35	208
Produits divers	6 560	0	57 411
Produits sur cession des immobilisations	0	0	376 639
Total	6 623	-35	434 258

R11 : Eléments extraordinaires (gains / pertes) :

Au 30 juin 2025, la rubrique « Eléments Extraordinaires » présente un solde de -3 745 501 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Gains extraordinaires	2 000 000	0	0
Pertes extraordinaires	-5 745 501	0	0
Total	-3 745 501	0	0

Un incendie s'est déclaré le **25 juin 2025**, occasionnant d'importants dégâts matériels pour la société :

- Un dépôt de stockage a été détruit, dont la valeur comptable nette s'élevait à 1 117 850 Dinars à la date de l'événement.
- Des stocks pour un montant de 4 627 651 Dinars ont également été sinistrés.

À la suite de cet incident, la société a présenté une demande d'indemnisation auprès de son assureur. Un acompte de 2 000 000 Dinars a été versé à ce titre. Il est à préciser qu'il s'agit d'un versement partiel et que le montant définitif de l'indemnisation reste en cours de détermination par l'assureur.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

F01 : Trésorerie au début de l'exercice

Libelle	31/12/2024
Chèques en coffre	0
Caisse	2 511
Banques débiteurs	681 928
Banques créditeurs	-1 770 246
Total	-1 085 807

F02 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libelle	30/06/2025
Chèques en coffre	25 000
Caisse	25 274
Banques débiteurs	1 080 777
Banques créditeurs	-1 430 613
Total	-299 562

NOTE SUR LES PARTIES LIEES

Conformément au paragraphe 3 de la Norme Comptable Tunisienne NCT 39 : « Sont considérées parties liées :

(1) Les entreprises qui directement, ou indirectement par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, contrôlent, ou sont contrôlées par, ou sont placées sous contrôle conjoint de, l'entreprise présentant des états financiers ;

(2) Les entreprises associées (voir NCT N°36, norme comptable relative aux participations dans des entreprises associées) ;

(3) Les personnes physiques détenant, directement ou indirectement, une part des droits de vote de l'entreprise présentant des états financiers, qui leur permet d'exercer une influence notable sur l'entreprise, et les membres proches de la famille de ces personnes ;

(4) Les principaux dirigeants, c'est à dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entreprise présentant les états financiers, y compris les administrateurs et les dirigeants de sociétés ainsi que les membres proches des familles de ces personnes ; et

(5) Les entreprises dans lesquelles une part substantielle dans les droits de vote est détenue, directement ou indirectement, par toute personne citée dans (3) ou (4), ou sur lesquelles une telle personne peut exercer une influence notable. Ceci inclut les entreprises détenues par les administrateurs ou les actionnaires principaux de l'entreprise présentant les états financiers, et les entreprises qui ont un de leurs principaux dirigeants en commun avec l'entreprise présentant les états financiers ».

- 1- Au cours du premier semestre 2025, la société « Office Plast SA » a facturé à la société « GMT SARL » des ventes pour un montant de 102 821 Dinars (HT). Au 30 juin 2025, le solde du compte client « GMT SARL » est débiteur de 46 060 Dinars.
- 2- Le compte client « Office Store SARL » n'est pas mouvementé durant le premier semestre de l'exercice 2025 est demeure débiteur de 2 304 Dinars.
- 3- La société « GLS.B » n'a pas facturé, au cours du premier semestre 2025, à la société « Office Plast SA ». Le solde du compte fournisseur au 30 juin 2025 est créditeur de 150 634 Dinars.
- 4- La société « Assurance AMI SA » n'a pas facturé à la société « Office Plast SA ». Le solde du compte fournisseur au 30 juin 2025 est débiteur de 8 738 Dinars.
- 5- La société « Office Store SARL » a facturé, au cours du premier semestre 2025 à la société « Office Plast SA » un montant de 41 999 Dinars (HT) au titre des acquisitions de fournitures. Le solde du compte fournisseur au 30 juin 2025 est créditeur de 26 717 Dinars.
- 6- La société « Office Plast SA » a facturé à sa filiale « Office Distribution SARL » un montant de 5 297 517 Dinars (HT) au titre des ventes des produits finis. Le solde du compte client est débiteur de 3 441 266 Dinars au 30 juin 2025.

- 7- Au 30 juin 2025, le solde du compte courant actionnaire « Office Plast Trading » est créditeur de 24 752 Dinars. Ce compte courant n'est pas rémunéré au taux de 8%.
- 8- Au 30 juin 2025, le solde du compte courant actionnaire « Office Plast PAP » est débiteur de 7 359 Dinars.
- 9- La société « Office Plast SA » a procédé à l'achat auprès de la société « New Box Tunisia » des marchandises pour un montant de 377 553 Dinars (HT). Le solde comptable du compte fournisseur au 30 juin 2025 est créditeur de 36 649 Dinars.
- 10- Le compte courant actionnaire « Office Distribution SARL » est créditeur de 7 910 Dinars au 30 juin 2024. Ce compte courant n'est pas rémunéré au taux de 8%,
- 11- Le compte courant actionnaire « Office Store SARL » : s'élève à 95 000 au 30 juin 2025.
- 12- La société « Office Distribution SARL » a facturé des notes de débit à la société « Office Plast SA » pour un montant 121 881 dinars (HT). Le solde du compte fournisseur au 30 juin 2025 est créditeur de 324 855 Dinars

Note sur les engagements hors bilan

Type d'engagement	Banques	N° du contrat	Valeur totale en DT 31/12/2024	Valeur totale en DT 30/06/2025	Réstant dû 31/12/2024	Réstant dû 30/06/2025	Commentaires
* Engagements donnés: a- Garanties réelles b-Nantissement	BFPME	20000607	700 000	700 000	223 622	106 958	§
	STB	FINANCEMENT DEVICES	1 145 791	235 204	1 145 791	235 204	
		FINANCEMENT DE STOCKS	200 000	200 000	200 000	200 000	
		PFE	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	
		MCNE	335 000	470 000	335 000	470 000	
Total 1			3 630 791	2 855 204	3 154 413	2 262 162	
* Engagements reçus: a- Garanties personnelles b- Cautions solidaire * Engagements donnés: a-Nantissement b-Hypothèques	ZITOUNA	FINANCEMENT CHIRAET	819 651	2 296 350	819 651	2 296 350	V §
	ATTIJARI	OBLIGATIONS BANCAIRES	40 215	0	40 215	0	
		PFE	1 250 000	850 000	1 250 000	850 000	
		DECOUVERT MOBILISE	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
		FINANCEMENT STOCKS	360 000	560 000	360 000	560 000	
		CMT695334	1 300 000	1 300 000	591 486	379 360	
		CMT 699107	2 000 000	2 000 000	460 096	0	
		CMT 751185 MISE A NIVEAU	1 000 000	1 000 000	0	0	
	WIFAK BANK	CMT 8875	210 000	210 000	155 891	128 446	Terrain HIA
Total 2			9 702 867	9 216 350	4 677 340	5 214 156	

* Engagements donnés: a- Garanties réelles: b-autres garanties	ATTIJARI	ATTIJ LEASING 734300	110 094	110 094	28 093	0	2 HONDA CITY
		IJARA LD2108100098	108 132	108 132	31 338	4 767	PASSAT DGA
		LD2007800039	63 070	63 070	2 781	0	POLO8
		CMT 781310	91 350	91 350	51 351	31 991	IVECO
		CMT 781450	145 250	145 250	58 993	36 752	COMPRESSEUR
		CMT 775420	129 056	129 056	66 073	37 803	SUNGYOUNG
		CMT 873220 BWD	255 803	255 803	249 505	208 986	BWD
		CMT 902160 BWD 3		371 970		371 970	3 BWD
		CMT 818740	111 104	111 104	49 234	36 740	SYSTÈME DOSAGE
	WIFAK BANK	CONTRAT MOURABHA	2 101 467	2 253 996	2 101 467	2 253 996	§
		CMT WIFAK EXCEPT COVID19	1 429 257	2 014 898	1 429 257	1 429 257	§
		CMT WIFAK 338710 PACK CPP	1 239 053	1 239 053	1 109 336	1 049 943	PACK CPP
		CMT WIFAK 326490 ETERNA	757 900	757 900	588 569	449 752	ETERNA
		CMT WIFAK 334700 PARTNER	53 734	53 734	38 722	28 489	PARTNER
	BH EQUITY	CMT CC BH EQUITY	2 100 000	2 100 000	350 000	350 000	§
Total 3			8 907 913	9 805 409	6 154 719	6 290 447	
Total Général			24 159 690	21 876 963	13 986 472	13 766 765	

(v) : Caution solidaire et personnel du président directeur général en garantie des crédits consentis au profit de la société.

(§) Hypothèques sur le terrain propriété de la société situé au sein de la zone industriel de Medjez El Beb 2 d'une superficie de 2780 m² en garantie des crédits consentis au profit de la société ;

Soldes Intermédiaires de Gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion								
Exercice clos au 30/06/2025								
(Exprimé en dinars tunisiens)								
Produits	30/06/2025	30/06/2024	Charges	30/06/2025	30/06/2024	Soldes	30/06/2025	30/06/2024
Revenus	17 055 795	17 610 747	ou (Déstockage de production)	0	0			
Production stockée	-725 297	-219 159						
Total	16 330 498	17 391 588	Total	0	0	Production	16 330 498	17 391 588
Production	16 330 498	17 391 588	Achats consommés	9 773 613	10 783 531	Marge / coût matières	6 556 885	6 608 057
Marge sur coût matières	6 556 885	6 608 057						
Subvention d'exploitation	0	0	Autres charges externes	2 769 485	3 056 244			
Total	6 556 885	6 608 057	Total	2 769 485	3 056 244	Valeur ajoutée brute	3 787 400	3 551 812
Valeur ajoutée brute	3 787 400	3 551 812	Impôts et taxes	33 838	46 678			
			Charges de personnel	1 491 329	1 328 062			
Total	3 787 400	3 551 812	Total	1 525 167	1 374 740	Excédant brut	2 262 233	2 177 072
Excédent brut d'exploitation	2 262 233	2 177 072						
Autres produits ordinaires	6 623	-35	Autre charges ordinaires					
Produits financiers	264	32 558	Charges financières	1 174 310	1 118 331			
Reprise sur provisions	26 405	0	Dot° aux amort et aux prov.	1 103 015	944 540			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	48 740	58 653	Pertes ordinaires	115	51 676			
Transfert de charges	0	0	Impôts sur le résultat ordinaire	36 461	19 981			
Total	2 344 265	2 268 249	Total	2 313 901	2 134 528	Résultat des activités ordinaires	30 364	133 721
Résultat positif des activités ordinaires	30 364	133 721	Rt négatif des activités ordinaires	0	0	0	0	0
Total	30 364	133 721	Total	0	0	Résultat net après MC	30 364	133 721
Eléments extraordinaires	0	0		3 745 501	0	0	0	0
Total	30 364	0	Total	3 745 501	0	Résultat net de l'exercice	-3 715 137	133 721

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les Actionnaires,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société **OFFICE PLAST S.A**, arrêté au 30 juin 2025 ainsi que du compte de résultat et de l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère à cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2025, ainsi que sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous tenons à vous informer que les états financiers arrêtés au 30 juin 2025 font apparaître un total bilan net de 46.066.776 Dinars, un résultat bénéficiaire des activités ordinaires après impôt de 30.364 dinars et un résultat net déficitaire de la période de - 3.715.137 Dinars en tenant compte d'une perte nette extraordinaire de 3.745.501 dinars qui a été constatée à la

suite de l'incendie du dépôt de la société sis à la zone industrielle de Mdjez el bab en date du 25 juin 2025 qui a causé la destruction du dépôt et des stocks existants d'un montant total de 5.745.501 dinars.

Par ailleurs, la société a déposé une demande d'indemnisation auprès de son assureur qui a été acceptée et un premier acompte de 2.000.000 Dinars a été encaissé par la société OFFICE PLAST S.A en date du 15 août 2025.

Tunis, le 23 septembre 2025
Le Commissaire Aux Comptes
UNIVERS AUDIT Sarl
Ilyes MAATKI

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er avril au 30 Juin 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **220 064 582,726** dinars, un actif net de **219 079 189,203** dinars et un bénéfice de la période de **3 177 057,758** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 30 Juin 2025, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 30 Juin 2025, ne

présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 31 Juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILANS COMPARÉS		NOTE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	118 196 263,509	107 145 067,998	97 484 862,757
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		23 514 760,281	22 926 905,704	19 937 157,585
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		88 305 914,875	78 759 694,028	76 518 417,206
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		6 375 588,353	5 458 468,266	1 029 287,966
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	101 865 055,185	73 450 561,946	71 703 267,724
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		99 575 266,595	47 167 816,935	47 488 155,658
AC2-B	DISPONIBILITES		2 289 788,590	26 282 745,011	24 215 112,066
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		3 264,032	5 414,000	3 400 362,474
TOTAL ACTIF			220 064 582,726	180 601 043,944	172 588 492,955
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	287 665,896	210 085,489	213 917,641
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	697 727,627	32 280,732	3 475 755,724
TOTAL PASSIF		PA	985 393,523	242 366,221	3 689 673,365
ACTIF NET			219 079 189,203	180 358 677,673	168 898 819,590
CP1	CAPITAL	CP1	212 206 614,140	174 224 124,476	158 009 933,000
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	6 872 575,063	6 134 553,197	10 888 886,000
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		731,800	1 418,997	1 411,000
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		6 025 467,819	5 707 417,988	11 349 716,258
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		846 375,444	425 716,212	-462 240,792
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			219 079 189,203	180 358 677,673	168 898 819,590
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			220 064 582,726	180 601 043,894	172 588 492,955

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU 01/04/2025 AU 30/06/2025	DU 01/01/2025 AU 30/06/2025	DU 01/04/2024 AU 30/06/2024	DU 01/01/2024 AU 30/06/2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 985 283,915	3 746 331,424	2 134 634,346	3 990 663,000	7 661 736,104
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		424 897,493	803 877,451	699 401,821	1 192 036,000	1 791 330,679
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 412 965,370	2 795 032,921	1 149 292,525	2 512 686,000	5 584 465,425
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		147 421,052	147 421,052	285 940,000	285 940,000	285 940,000
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 846 890,954	3 407 386,982	1 284 005,748	2 695 064,000	5 695 628,044
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1 118 573,646	1 995 789,846	480 902,980	901 923,000	1 883 053,499
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		303 630,467	392 496,001	0,000	0,000	0,000
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		424 686,841	1 019 101,135	803 102,768	1 793 141,000	3 812 574,595
REVENUS DES PLACEMENTS			3 832 174,869	7 153 718,406	3 418 640,094	6 685 727,000	13 357 364,148
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-539 470,874	-985 824,475	-421 412,345	-849 930,000	-1 727 091,526
REVENU NET DES PLACEMENTS			3 292 703,995	6 167 893,931	2 997 227,749	5 835 797,000	11 630 272,622
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-77 795,003	-142 426,112	-65 815,671	-128 379,000	-280 556,364
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 214 908,992	6 025 467,819	2 931 412,078	5 707 418,000	11 349 716,258
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		798 765,223	846 375,444	380 727,600	425 716,000	-462 240,792
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			4 013 674,215	6 871 843,263	3 312 139,678	6 133 134,000	10 887 475,466
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-798 765,223	-846 375,444	-380 727,600	-425 716,000	462 240,792
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-79 274,300	-63 538,500	-210 456,795	-167 165,000	-68 607,545
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		41 423,066	40 658,386	26 234,150	76 569,000	162 074,707
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE			3 177 057,758	6 002 587,705	2 747 189,433	5 616 822,000	11 443 183,420

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		DU 01/04/2025 AU 30/06/2025	DU 01/01/2025 AU 30/06/2025	DU 01/04/2024 AU 30/06/2024	DU 01/01/2024 AU 30/06/2024	DU 31/12/2024
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	3 177 057,758	6 002 587,705	2 747 189,433	5 616 823,000	11 443 183,420
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 214 908,992	6 025 467,819	2 931 412,000	5 707 418,000	11 349 716,257
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-79 274,300	-63 538,500	-210 457,000	-167 165,000	-68 608,545
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	41 423,066	40 658,386	26 234,000	76 569,000	162 074,707
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-10 887 969,365	-10 887 969,365	-10 935 007,000	0,000	-10 935 006,702
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	39 960 239,883	55 065 751,273	10 681 214,000	21 335 297,000	4 049 079,000
	SOUSCRIPTIONS	152 643 188,469	203 037 789,473	85 551 710,000	142 418 483,000	320 249 486,616
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	138 195 700,000	185 644 200,000	82 858 500,000	136 224 400,000	307 615 800,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1 617 989,989	-2 198 650,862	-1 030 029,000	-1 665 995,000	-3 797 117,054
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	12 754 468,081	15 986 283,526	1 392 820,000	5 150 750,000	5 152 128,492
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	3 311 010,377	3 605 956,809	2 330 419,000	2 709 327,000	11 278 675,178
	RACHATS	-112 682 948,586	-147 972 038,200	-74 870 496,000	-121 083 185,000	-316 200 408,008
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-97 593 500,000	-130 787 800,000	-71 703 600,000	-115 045 100,000	-303 037 300,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	1 148 084,066	1 561 686,495	881 517,000	1 396 279,000	3 730 072,884
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-13 725 287,498	-15 986 343,330	-2 098 721,000	-5 150 753,000	-5 152 264,922
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-2 512 245,154	-2 759 581,365	-1 949 692,000	-2 283 611,000	-11 740 915,970
	VARIATION DE L'ACTIF NET	32 249 328,276	50 180 369,613	2 493 397,000	16 017 113,000	4 557 255,326
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	186 829 860,927	168 898 819,590	177 865 281,000	164 341 564,298	164 341 564,298
AN4-B	FIN DE PERIODE	219 079 189,203	219 079 189,203	180 358 678,000	180 358 678,000	168 898 819,590
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 741 399,000	1 598 857,000	1 653 316,000	1 553 072,000	1 553 072,000
AN5-B	FIN DE PERIODE	2 147 421,000	2 147 421,000	1 764 865,000	1 764 865,000	1 598 857,000
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	107,287	105,637	107,581	105,817	105,817
B-	FIN DE PERIODE	102,020	102,020	102,194	102,194	105,637
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,460%	3,022%	1,540%	3,230%	6,484%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.01.2025 AU 30.06.2025

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2025, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2025	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés			23 007 788	23 514 760	10,73%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	150 000	150 944	0,07%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	2 100 000	2 229 797	1,02%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	1 600 000	1 616 316	0,74%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2022-1 CA TF	10 000	600 000	633 797	0,29%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	800 000	842 817	0,38%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	10 000	66 200	70 059	0,03%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	40 000	264 800	280 236	0,13%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	750 000	783 561	0,36%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 043 517	2,30%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	200 000	201 565	0,09%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	200 000	201 074	0,09%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	200 000	201 074	0,09%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	800 000	842 821	0,38%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 061 637	0,48%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	300 000	308 768	0,14%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	240 000	248 096	0,11%
TN0000360049	ENDA TAMWEEL 2025-1 CB TF	60 000	6 000 000	6 020 121	2,75%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	30 000	840 000	846 743	0,39%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	1 000	27 788	28 013	0,01%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	600 000	609 018	0,28%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	15 000	900 000	913 527	0,42%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	360 000	381 258	0,17%
AC1-B. Emprunts d'Etat		0	84 155 000	88 305 915	40,31%
AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		0	9 855 000	10 051 885	4,59%
	BTA 11 MARS 2026 6.3%	10 000	9 855 000	10 051 885	4,59%
AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL			74 300 000	78 254 030	35,72%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6000000	6 354 122	2,90%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8000000	8 563 200	3,91%

TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	1 000	100000	108 665	0,05%
TN5QHXZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5000000	5 257 647	2,40%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3000000	3 139 068	1,43%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10000000	10 433 973	4,76%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6000000	6 382 489	2,91%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2000000	2 121 815	0,97%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3000000	3 185 582	1,45%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18000000	19 072 909	8,71%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	2400000	2 407 969	1,10%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	38 000	3800000	3 909 373	1,78%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2000000	2 098 127	0,96%
TNBII1MJCEF6	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	50 000	5000000	5 219 090	2,38%
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)			6 382 265	6 375 588	2,91%
TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	1 852	1 962 654	1 918 328	0,88%
TN0007290018	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	24 961	4 419 612	4 457 260	2,03%
Total portefeuille titres			113 545 053	118 196 264	53,95%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 985 283,915 Dinars** du 01.04.2025 au 30.06.2025, contre

2 134 634,346 Dinars du 01.04.2024 au 30.06.2024 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.04.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Revenus des obligations de sociétés	424 897,493	803 877,451	699 401,821	1 192 036,000	1 791 330,679
Revenus des Emprunts d'Etats	1 412 965,370	2 795 032,921	1 149 292,525	2 512 686,000	5 584 465,425
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	147 421,052	147 421,052	285 940,000	285 940,000	285 940,000
TOTAL	1 985 283,915	3 746 331,424	2 134 634,346	3 990 663,000	7 661 736,104

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2025, à **99 575 266,595 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2025	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôt			64 500 000	64 311 689	29,355%
TN1XLJUSGMD6	CD3MD.04/04/25-03/07/25	AMEN BANK	8,550	3 000 000	2 998 861	1,369%
TNP977CV5WK6	CD6MD.10/04/25-09/07/25	BNA	9,470	6 000 000	5 989 920	2,734%
TN4Z7VJPFA70	CD2MD.21/04/25-30/07/25	AMEN BANK	8,400	2 000 000	1 989 246	0,908%
TNJM25RLCVM5	CD1MD.22/04/25-21/07/25	BNA	9,000	1 000 000	996 020	0,455%
TN0XKFWSPCJ3	CD2MD.23/04/25-22/07/25	BNA	9,000	2 000 000	1 991 644	0,909%
TN50TT25F0D0	CD2.5MD.29/04/25-28/07/25	BNA	8,910	2 500 000	2 486 724	1,135%
TN6D3Z4NUGI5	CD1.5MD.30/04/25-29/07/25	BNA	8,910	1 500 000	1 491 741	0,681%
TNJO9MH0QCC2	CD2MD.07/05/25-05/08/25-9	BH	9,400	2 000 000	1 985 510	0,906%
TNU2SNQUPHB3	CD20MD.15/05/25-24/07/25	BH	9,000	20 000 000	19 908 526	9,087%
TN29O56UQ2Z8	CD4MD.03/06/25-03/07/25	QNB - TUNISIA	8,700	4 000 000	3 998 454	1,825%
TN07I37IW732	CD3.5MD.09/06/25-09/07/25	AMEN BANK	8,550	3 500 000	3 494 690	1,595%
TN07I37IW732	CD2MD.09/06/25-09/07/25	AMEN BANK	8,550	2 000 000	1 996 966	0,912%
TN07I37IW732	CD2MD.20/06/25-30/07/25	AMEN BANK	9,000	2 000 000	1 988 483	0,908%
TNDF9HA65C18	CD8.5MD.22/06/25-02/07/25	BIAT	8,500	8 500 000	8 498 395	3,879%
TNDF9HA65C19	CD1MD.23/06/25-03/07/25	BIAT	8,500	1 000 000	999 622	0,456%
TNDF9HA65C20	CD2MD.24/06/25-04/07/25	BIAT	8,500	2 000 000	1 998 867	0,912%
TNDF9HA65C21	CD1.5MD.28/06/25-08/07/25	BIAT	8,500	1 500 000	1 498 020	0,684%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2025	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				16 999 595	17 107 727	7,810%
PPL -2,000M120J280425 260825 8,500%,AB2027BTA03/26	8.5%	Amen bank	04/04/2025	1 999 605	2 029 821	0,930%
PPL -15,000M30J090625 090725 8,500%,AMENBANK15019B	8.5%	Amen bank	09/06/2025	14 999 990	15 077 906	6,880%

AC2-A-3 Dépôt à terme :

Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'Actif Net
DEPOT A TERME			18 000 000	18 155 850	8.29%
CAT BAM-T BIAT_T, 8.4100, 04/04/2025, 04/07/2025	BIAT	8.41%	8 000 000	8 129 767	3.71%
CAT BAM-T BIAT_T, 8.5000, 17/06/2025, 17/09/2025	BIAT	8.50%	10 000 000	10 026 082	4.58%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2025, à **2 289 788,590 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2025 au 30.06.2025 à **1 846 890,954 Dinars**, contre **1 284 005,748 Dinars** du 01.04.2024 au 30.06.2024 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.04.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Revenus des Bons de Trésor à CT	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des Certificats de dépôt	1 118 573,646	1 995 789,846	480 902,980	901 923,000	1 883 053,449
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	303 630,467	392 496,001	0,000	0,000	0,000
Revenus des prises en pension	424 686,841	1 019 101,135	803 102,768	1 793 141,000	3 812 574,595
TOTAL	1 846 890,954	3 407 386,982	1 284 005,748	2 695 064,000	5 695 628,044

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2025 au 30.06.2025 à **539 470,874 Dinars** contre **421 412,345 Dinars** du 01.04.2024 au 30.06.2024 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.04.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Rémunération du gestionnaire	258 728,599	472 798,436	202 107,145	407 624,000	828 307,860
Rémunération du dépositaire	54 354,751	99 327,410	42 460,050	85 635,000	174 014,267
Rémunération du distributeur	226 387,524	413 698,629	176 845,150	356 671,000	724 769,390
Total	539 470,874	985 824,475	421 412,345	849 930,000	1 727 091,526

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2025 au 30.06.2025 à **77 794,995 Dinars**, contre **65 815,671 Dinars** du 01.04.2024 au 30.06.2024 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.04.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Redevance CMF	54 351,774	99 322,048	42 457,000	85 631,000	174 004,764
Impôts et Taxes	9 380,745	17 387,399	8 054,000	15 829,000	31 669,773
Rémunération du CAC	11 174,427	19 984,098	10 078,000	18 811,000	39 701,763
Jetons de présence	2 870,049	5 708,559	5 211,000	8 081,000	35 124,064
CSS	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Publicité et Publications	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Charges Diverses	18,008	24,008	15,000	27,000	56,000
Total	77 795,003	142 426,112	65 815,671	128 379,000	280 556,364

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2025 à **985 393,523 Dinars**, contre **242 366,221 Dinars** au 30.06.2024 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
PA1	Opérateurs créditeurs	287 665,896	210 085,489	213 917,641
PA2	Autres créditeurs divers	697 727,627	32 280,732	3 475 755,724
TOTAL		985 393,523	242 366,221	3 689 673,365

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2025 à **287 665,896 Dinars** contre **210 085,489 Dinars** au 30.06.2024 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Gestionnaire	91 015,269	66 026,289	72 339,095
Dépositaire	38 073,696	27 891,100	15 133,304
Distributeurs	158 576,925	116 168,100	126 445,242
Total	287 665,896	210 085,489	213 917,641

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2025 à **697 727,627 Dinars** contre **32 280,732 Dinars** au 30.06.2024 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Etat, impôts et taxes	54 542,491	13 450,000	15 983,017
Redevance CMF	19 055,757	13 806,732	15 132,478
Provision pour charges à payer	31 428,048	613,000	26 119,463
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	587 627,761	0,000	3 412 403,268
Rémunération CAC	4 650,499	3 988,000	5 694,427
Jetons de présence	423,071	423,000	423,071
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Total	697 727,627	32 280,732	3 475 755,724

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2025 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2025 (en nominal)

- Montant : 159 885 700 Dinars
- Nombre de titres : 1 598 857
- Nombre d'actionnaires : 98

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 185 644 200 Dinars
- Nombre de titres émis : 1 856 442

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : - 130 787 800 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 1 307 878

Capital au 01.07.2025 : 212 206 614 Dinars

- Montant en nominal : 214 742 100 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : -2 535 486 Dinars
- Nombres de titres : 2 147 421
- Nombre d'actionnaires : 111

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **-2 535 486 Dinars** au 30.06.2025 et se détaillent comme suit :

	30.06.2025
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 875 641
1- Résultat non distribuable de l'exercice	-22 880
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-63 538
+/- values réalisées sur cession de titres	40 658
2- Régularisation des sommes non distribuables	-636 965
Aux émissions	-2 198 651
Aux rachats	1 561 686
Total sommes non distribuables	-2 535 486

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.06.2025 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	6 025 467,819
Régularisation du résultat distribuable de la période	846 375,444
Résultat distribuable de l'exercice clos	731,800
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	6 872 575,063

5. AUTRES INFORMATIONS

<u>5-1 Données par action</u>	<u>30.06.2025</u>	<u>30.06.2024</u>
Revenus des placements	3,331	3,788
Charges de gestion des placements	-0,459	-0,239
Revenus nets des placements	2,872	3,549
Autres charges d'exploitation	-0,066	-0,073
Résultat d'exploitation	2,806	3,477
Régularisation du résultat d'exploitation	0,394	0,041
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	3,200	3,718
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,394	-0,241
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,030	-0,090
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,019	0,043
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2,795	3,425

5-2 Ratio de gestion des placements	30.06.2025	30.06.2024
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-0,499%	-0,240%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	-0,072%	-0,070%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	3,479%	3,810%
Actif net moyen	197 500 555,569	172 158 181,000

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,30% TTC à 0,40% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Janvier 2024.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'administration, réuni le 29 novembre 2023, a décidé de maintenir inchangée la commission de gestion, laquelle demeure fixée à 0,08 % HT de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS(ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,30% TTC à 0,35% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.